

L'opinion des parents d'un échantillon de «classes explo»

I. Introduction : cadre de réflexion et méthode	3
I. 1. Points de repère pour la lecture des résultats	3
I. 2. Méthode	6
II. Résultats	8
II. 1. Langues parlées, scolarisation en Suisse, établissement fréquenté : les variables structurelles de la population questionnée	8
II. 2. Des idées sur l'avenir professionnel ?	10
II. 3. Opinion sur les moyens d'information proposés par l'école	12
II. 4. Orienter vers quoi ?	13
II. 5. Buts de l'orientation	17
II. 6. Processus d'orientation	20
II. 7. Critères d'orientation	30
II. 8. L'orientation effective : estimation préalable des parents, 1 ^{re} estimation de l'école, décision finale d'orientation	37
II. 9. Rôle des parents dans l'orientation	43
II.10. Collaboration entre l'école et la famille	49
III. Synthèse et conclusions	54
Cadre de réflexion et traitement de l'information	54
Représentativité des données	54
Principaux résultats	55
Ouvrages cités	59
Annexe Questionnaire destiné aux parents d'un échantillon de classes des établissements «explorateurs» de l'année 1998/1999: résultats	

I. INTRODUCTION : CADRE DE RÉFLEXION ET MÉTHODE

I.1. POINTS DE REPÈRES POUR LA LECTURE DES RÉSULTATS

Pour les parents comme pour les autres acteurs concernés, l'orientation opposée à la sélection renvoie à un débat plus large sur les finalités de l'école. Grosso modo, et comme il est généralement admis, le concept d'orientation relève plutôt d'un principe ou d'une finalité éducative, visant l'épanouissement de la personne et une «bonne» insertion sociale; on se situe du côté de l'élève, de l'enfant, de la personne. La notion de sélection répond quant à elle plutôt au principe de «réalité» des formations subséquentes et des débouchés professionnels; on se situe alors du côté de la demande socioprofessionnelle dominante.

Le débat sur l'orientation et la sélection renvoie donc à celui, plus large, sur les deux visages de l'école: développement et épanouissement personnels d'une part, adaptation au monde du travail, et même plus spécifiquement au marché de l'emploi d'autre part. Il n'y a dès lors qu'un pas à faire pour constater que ces buts, propres à tout système scolaire, répondent à des souhaits qui peuvent être antagonistes (voir à ce propos Sierra, 1999).

Dans ce contexte, le moment de l'orientation peut agir comme un révélateur de tensions, voire de contradictions, que celles-ci soient ou non explicitement mises en évidence par les acteurs concernés.

De telles tensions devraient être prises en considération, d'abord au sein même de l'école. C'est même une condition, non suffisante mais nécessaire, pour affronter les contradictions qui peuvent exister au niveau des buts, avant qu'elles ne dégénèrent en situations de blocages entre les différents acteurs. Par rapport à cette question, l'orientation institutionnelle, qu'elle soit scolaire ou professionnelle, se réfère toujours aux deux buts – l'orientation proprement dite et la sélection –, en mettant des accents différents sur l'un ou l'autre.

Pour la construction du partenariat avec les parents, voulue par la réforme EVM, il convient de plus d'être à même de porter et de soutenir ces différents buts, en essayant de les aborder ensemble (sur cette question, voir Rutherford et al., 1995). Mais il faut bien convenir que, la plupart du temps, ce sont les contradictions entre ces buts qu'il s'agira d'accepter d'abord, constituant un fait de société qui dépasse l'école. Ces contradic-

tions sont dès lors à intégrer en essayant de les résoudre «le moins mal possible».

Un partenariat pour l'orientation pose par ailleurs la question du partenariat «tout court». Différents aspects s'en dégagent aussitôt, qui concernent la diversité des acteurs concernés, les types possibles de ce partenariat, ses enjeux ou encore ses conditions. Sans pouvoir ouvrir largement toutes les questions qui se posent à cet égard, ni surtout les discuter de façon détaillée, dans le cadre de ce rapport d'enquête, mentionnons cependant quelques points à garder en mémoire pour comprendre les résultats qui suivent.

Qui sont tout d'abord les acteurs de ce partenariat ?

Ce sont bien sûr les élèves, les enseignants, les parents, les intervenants spécialisés (dont, par ex., les conseillers en orientation), les directions, les autorités scolaires locales et cantonales. Parmi ces différents acteurs, on donne ici un poids important aux parents, principalement lié à la prépondérance de leur rôle pour leurs enfants.

Quels sont ensuite les types de partenariat ?

De la simple information jusqu'au partenariat proprement dit, impliquant logiquement le partage des prises de décisions, une vaste gamme de collaborations est possible. Le choix retenu à cet égard, c'est à dire le type et le mode de partage des responsabilités, n'est bien sûr pas sans conséquence sur l'implication des acteurs. La question se pose aussi de savoir comment se construit ce partenariat (cf. «conditions» ci-après). Reliés aux types, mentionnons encore pour mémoire les formes du partenariat qui se réfèrent aux conditions concrètes de mise en œuvre et dont les conseils d'école constituent une illustration.

Quels sont les enjeux du partenariat ?

Un partenariat pour... une meilleure orientation ?... une meilleure sélection ?... les deux ? Les enjeux ne peuvent apparemment que difficilement être précisés si ces questions n'ont pas été posées préalablement.

Les conditions d'un tel partenariat, en particulier avec les parents, sont aussi essentielles.

On doit tenir compte de la disponibilité des parents, des informations dont ils disposent, de leurs intérêts, de leurs compétences par rapport au

monde scolaire, ainsi que du milieu social auquel ils appartiennent. A propos de ce dernier point, on rappellera que «la faible participation institutionnelle [des parents] dans les établissements secondaires recrutant leurs élèves dans les classes populaires, qui s'oppose à la plus forte participation observée dans les collèges et lycées accueillant une population scolaire socialement favorisée, est un fait bien connu des sociologues» (Masson, 1998, p.20). On sait de plus que ces diverses conditions sont souvent cumulatives dans un sens favorable ou défavorable. On peut ainsi considérer que c'est probablement là que se présentent les principales difficultés dans la construction du partenariat avec les parents.

Si l'école ne tient pas compte de ces différences, elle risque de renforcer les inégalités antérieures à l'entrée des enfants à l'école, ce qui est contraire à sa mission sociale: viser une égalité des chances face aux choix socio-professionnels à venir des élèves.

La prise d'information auprès des parents, qui constitue l'essentiel de cette partie du rapport, se situe à l'issue de la phase exploratrice de l'orientation au cycle de transition (année scolaire 1998/1999). Elle devrait permettre d'éclairer des pratiques voulues par la réforme EVM et visant une orientation «nouvelle formule». Ces données, et les analyses qui en sont tirées, relèvent toutefois d'un contexte plus large qui les imprègne.

Deux aspects principaux de ce contexte sont retenus ici. D'une part, la double finalité relevée entre l'épanouissement personnel et l'insertion dans le monde du travail, ce qui débouche sur des contradictions inhérentes à toute orientation scolaire et professionnelle et qui, par conséquent, existent dans tous les systèmes scolaires. D'autre part, les difficultés d'un partenariat entre acteurs qui ont chacun à clarifier les contradictions entre ces buts, et qui doivent de surcroît apprendre à mieux se connaître et à communiquer. Il est question ici des acteurs scolaires, en première ligne desquels on trouve les enseignants¹, et des parents, qui sont maintenant activement sollicités, même si, dans le contexte de l'orientation, la décision finale appartient à l'école.

¹ Mais ceux-ci, qui transmettent inmanquablement leurs propres conceptions et pratiques, sont avant tout porteurs des valeurs et des normes voulues par l'institution scolaire, qui délimite leur rôle et celui des parents.

I.2. MÉTHODE

Conditions de l'enquête auprès des parents

L'orientation prévue dans le cadre d'EVM prévoit que les parents sont acteurs à différents moments, et en particulier durant les mois de février à mai de la 6^e année scolaire, soit de la première estimation d'orientation proposée par l'école jusqu'à la décision finale. Afin d'évaluer la démarche, il était indispensable de recueillir l'appréciation des parents sur cette étape cruciale. Sur la base des listes extraites du recensement scolaire annuel, il a été possible de s'adresser aux parents des élèves des classes échantillonnées, avec l'aide des directeurs des établissements concernés qui nous ont fourni leurs adresses.

Le questionnaire

Le questionnaire a été voulu le plus simple possible, de façon à ce qu'il puisse être rempli par des parents ayant peu de temps disponible, ou ne connaissant et ne pratiquant que peu la langue française (les moyens à disposition ne permettaient pas de traduire le questionnaire). Mais aussi simplement formulé soit-il, un questionnaire doit permettre de recueillir une information complète sur la réalité qu'il doit permettre de comprendre. Or les différents aspects de l'orientation constituent une réalité riche mais complexe. Les points abordés concernaient l'organisation de l'orientation dans le cadre d'EVM, les voies secondaires auxquelles elle aboutit, les processus et les critères permettant de l'établir, le rôle particulier des parents à différents moments, les diverses prises de décisions. Tous ces aspects ne se laissent pas facilement cerner. Cette complexité n'a donc pas été sans difficulté dans le recueil de l'information. Les conséquences de telles difficultés sont mises en évidence plus loin.

Le questionnaire comportait des questions dites «fermées» (préformées) et «ouvertes», les secondes permettant d'affiner l'information des premières.

Pour plus détails sur la formulation des questions et la structure du questionnaire, on se référera à l'annexe correspondante, qui comporte aussi les résultats bruts (pourcentages des réponses aux questions préformées).

Le questionnaire a été soumis à quelques avis externes, et modifié en conséquence.

L'échantillon

Faire parvenir un questionnaire à l'ensemble des parents des 53 classes «explo», soit plus de 1000 parents, aurait constitué un travail de dépouillement trop important eu égard aux moyens à disposition. C'est donc un tirage aléatoire d'une classe par établissement qui a été retenu pour constituer un échantillon².

Les envois de questionnaires ont été effectués au début du mois de septembre 1999. Une lettre de rappel à la fin du même mois a permis de susciter des retours supplémentaires.

Sur 208 envois, 126 nous sont parvenus, correspondant à un taux de retour final de 60.1%.

Pour plus de détails sur les conséquences des caractéristiques des répondants sur la représentativité des données, voir le premier point de la partie sur les résultats (variables structurelles).

Le traitement des données

Après saisie, les données ont été contrôlées et ont fait l'objet d'une validation interne, permettant les corrections d'usage quant à la cohérence des informations obtenues (sauts de questions par exemple).

Le dépouillement de ces données a été à la fois qualitatif et quantitatif, portant sur les questions respectivement ouvertes et fermées. Pour ces dernières, des fréquences et des croisements de résultats ont été effectués, suivant leur pertinence par rapport au cadre de référence, ainsi qu'à des hypothèses spécifiques mentionnées dans leur contexte.

La visée des traitements qui suivent est toutefois surtout celle d'une large description des informations recueillies. Ceci est en particulier dû au fait que la phase exploratoire doit permettre d'affiner les réflexions et outils pour des prises d'information plus larges. Au bout du compte, c'est dans une perspective de régulation des pratiques des acteurs et de l'institution que les analyses qui suivent trouvent leur justification.

² La stratification «établissements» a été retenue pour prendre en compte un possible effet d'établissement sur le plan des pratiques d'orientation.

II. RÉSULTATS

II.1. LANGUES PARLÉES, SCOLARISATION EN SUISSE : ÉTABLISSEMENT FRÉQUENTÉ : LES VARIABLES STRUCTURELLES DE LA POPULATION QUESTIONNÉE

Langues parlées à la maison

A la question de savoir quelles sont la ou les langues parlées à la maison, les parents de l'échantillon répondent que c'est le français pour 120 sur 126 d'entre eux, ceci de façon exclusive ou à côté d'une autre langue, principalement l'allemand (16 cas) ou l'italien (11). Seuls 6 répondants ne parlent pas français à la maison.

Année depuis laquelle la scolarisation de l'enfant a eu lieu en Suisse

Les réponses à cette question sont les suivantes³:

- Depuis la 1^{re} année enfantine : 107 réponses sur 126.
- Au cours de la 2^e année enfantine ou de la 1^{re} primaire : 7 sur 126.
- Durant la 3^e à la 6^e année primaire : 3 sur 126.

Etablissement fréquenté par l'élève

Les répondants des 12 classes de chacun des 12 établissements «explo» se distribuent inégalement dans chacun de ces établissements. Si tous avaient répondu, le nombre en serait inégal du fait que le nombre d'élèves par classe n'est pas le même. On relève cependant aussi une disparité tenant au fait que le taux de retour n'est proportionnellement pas le même d'un établissement à l'autre. Les retours varient ainsi de 2 (Genolier, mais sur 8 parents !) à 15 (Cossonay), la majorité se situant entre 8 et 12 (sur une vingtaine de parents).

Conséquence de ces résultats

Le fait qu'il n'y ait quasi pas d'allophones exclusifs et d'immigrés récents implique que ces variables structurelles ne sont pas discriminantes⁴ pour analyser les résultats de l'ensemble du questionnaire. Surtout, cette situa-

³ A relever un cas constaté de mention «Suisse mais pas Vaud» qui implique peut-être que la famille vient d'une autre région linguistique du pays. L'esprit de la question était donc mal traduit par «Suisse». Voir question 6.2 du questionnaire en annexe.

⁴ C'est-à-dire qu'elles ne permettent pas d'expliquer les réponses aux différentes questions.

tion implique une représentativité biaisée des parents sur ces plans. Concernant la langue, la représentation réelle de langues parlées à la maison autres que le français au sein de la population totale est en effet très probablement plus importante que dans cet échantillon⁵. On peut supposer qu'une plus forte représentation de ces parents parmi les répondants aurait induit des résultats différents dans les appréciations : davantage d'incompréhensions, que ce soit pour les questions de l'enquête ou à propos du processus d'orientation lui-même; participation plus limitée de ces parents dans le processus d'orientation; opinions différentes.

Cette différence entre population réelle – celle qui nous intéresse – et échantillon peut provenir de trois sources :

- du taux de réponses au questionnaire : 126 sur 208, soit 60,1%, résultat qui n'est pas mauvais en soi, mais contaminé par l'hypothèse forte selon laquelle c'est probablement précisément les parents ne parlant que peu ou pas le français qui n'ont pas répondu⁶. C'est certainement là que réside le biais principal;
- de l'échantillon des établissements explorateurs (ces établissements étant volontaires, et non tirés aléatoirement sur l'ensemble des établissements comportant des classes du CYT) : ces établissements ne sont peut-être pas représentatifs de l'ensemble des parents d'élèves de 6^e année;
- du taux de réponse très inégal par établissement, la composition sociolinguistique des parents de ces derniers pouvant être différente.

A noter qu'une quatrième source d'erreur possible, provenant du tirage de la classe à l'intérieur de l'établissement, peut être écartée, puisque ce tirage a été effectué aléatoirement, comme mentionné sous la rubrique méthode.

La comparaison entre les orientations finales des élèves dans les trois voies de l'échantillon (12 classes : N=126, 2 non réponse (NR)) et celles des 53 classes des établissements explorateurs permet d'écarter ce qui pourrait constituer un autre biais possible :

- orientation en VSO : 30.2% dans l'échantillon pour 28.8% dans les

⁵ Les statistiques scolaires pour 1998/1999 indiquent 21.1% d'autres langues maternelles que le français, ce qui ne peut toutefois pas être exactement comparé avec les 4.8% (6 sur 126) de notre enquête qui ne parlent pas français à la maison. Les données cantonales indiquent par ailleurs cette fréquence pour l'ensemble des élèves des degrés -2 à +9, et non pour la 6^e année seulement.

⁶ Comme c'est très souvent le cas lors d'une prise d'information en français, remarque qui ne retranche rien au biais constaté.

- 53 classes;
- orientation en VSG : 32.5% dans l'échantillon pour 34.6% dans les 53 classes;
- orientation en VSB : 35.7% dans l'échantillon pour 35.3% dans les 53 classes.

Mais il convient de noter qu'il s'agit ici de caractéristiques des élèves et de leurs cursus scolaires, et non des caractéristiques des parents face au partenariat et à l'orientation, même si on peut faire l'hypothèse qu'elles sont en partie liées.

Au moment d'interpréter les résultats obtenus, il importe de garder à l'esprit ces biais possibles liés à la représentativité des parents. L'école publique doit prendre en considération les rôles, les pratiques et les opinions de l'ensemble des parents, reconnus comme acteurs de l'orientation, ceci dans le dessein de traiter tous les élèves sur un pied d'égalité.

II.2. DES IDÉES SUR L'AVENIR PROFESSIONNEL ?

On peut dire que l'orientation constitue une sorte de pari sur l'avenir, mais un pari contrôlé par certains paramètres qui participent à le façonner. Le fait que l'enfant ait une idée de son avenir professionnel, et le fait même qu'un choix existe, constituent de tels paramètres, même si d'autres décisions sont encore susceptibles de modifier fortement l'orientation du jeune jusqu'à l'âge adulte. Il est de surcroît intéressant de savoir dans quelle mesure la conception de cet avenir professionnel peut influencer les appréciations des parents concernant le processus d'orientation scolaire, ce qui se verra dans les chapitres suivants.

Deux questions ont porté sur le fait d'avoir ou non une **idée sur l'avenir professionnel de l'enfant**, du point de vue des parents d'une part, selon l'enfant (au dire des parents) d'autre part. Notons encore que les types d'idées – en général une profession – sont très variables, et témoignent d'une large distribution que nous n'analyserons pas ici.

Les résultats montrent que les **parents** de l'échantillon ont une telle idée à raison de 47% d'entre eux, alors que 53% n'en n'ont pas (N=126, sans les «non réponse» (NR)). C'est donc «moitié-moitié».

Les **enfants** sont plus nombreux, 62%, à avoir une telle idée au dire des

parents de cet échantillon et, de façon complémentaire, ils ne sont que 36% à n'en pas avoir (N=126, 3 NR). C'est donc deux tiers pour un tiers.

On peut imaginer qu'un recouplement existe entre les réponses à ces deux questions, et faire l'hypothèse d'une influence des idées des parents – le fait d'en avoir – sur celles des enfants :

Tableau 1 : Lien entre idées des parents et des enfants sur l'avenir professionnel de l'enfant

Votre idée sur l'avenir professionnel de votre enfant	Idée de votre enfant sur son avenir professionnel		
	oui	non	
oui	94.8	5.2	100%
	44.7	2.4	
non	35.4	64.6	100%
	18.7	34.1	

N = 123 $\chi^2 : p < .000$

La relation est très forte en effet : les parents qui ont une idée sur l'avenir professionnel de leur enfant, disent aussi qu'il en a une, à raison de 95%; par contre, parmi les parents qui répondent non à la même question, les enfants seraient plus de 65% à ne pas avoir d'idée, ceux qui en auraient une tout de même étant encore 35% (Tableau 1).

Sans même faire une telle hypothèse, mais en ne conservant que la relation entre ces questions (cf. même tableau) les résultats sont les suivants : Oui/oui à 45%; non/non à 34%; non parents/oui enfants à 19%; oui parents/non enfants à 2% (total 100%). La proportion de réponses conformes et ainsi de 79%.

On constate ainsi que le fait d'avoir une idée de l'avenir professionnel de l'enfant, au moment de l'orientation, ou l'absence d'idée, est largement partagé à l'intérieur de la famille. On peut aussi faire l'hypothèse d'un effet de conformité sociale, probablement majoritaire de nos jours dans la population, selon laquelle on n'impose pas une profession à son enfant ; ceci implique que l'on n'affirme pas une idée sur son avenir professionnel si celui-ci n'en a pas.

II.3. OPINION SUR LES MOYENS D'INFORMATION PROPOSÉS PAR L'ÉCOLE

Différents moyens d'informer les parents sur la procédure d'orientation ou sur l'orientation elle-même ont été mis en place par l'autorité cantonale, les établissements scolaires et les enseignants.

La satisfaction des parents concernant ces moyens d'information est bonne à très bonne dans une grande majorité des cas; dans l'ordre décroissant :

- la **brochure d'information** : les parents sont très ou assez satisfaits à 91% (N=126, 1 NR);
- les **entretiens personnels avec les maîtres** : ils sont très ou assez satisfaits à 82% (N=126, 1 info non reçue, 3 NR);
- les **séances d'information par les responsables de l'école** : très ou assez satisfaits à 79% (N=126, 3 NR);
- le **carnet d'information et ses remarques** : très ou assez satisfaits à 71% (N=126, 1 NR);
- les **rencontres de tous les parents avec les enseignants** : très ou assez satisfaits à 71% (N=126, 3 NR);
- le **dossier d'évaluation** : très ou assez satisfaits à 68% (N=126, 1 NR).

Le taux de satisfaction des entretiens personnels avec les maîtres est particulièrement important dans la perspective de l'orientation, puisque c'est avec eux que les enjeux principaux sont posés, c'est à dire que se construit principalement le partenariat; c'est surtout vrai si l'on considère la seule proportion des très satisfaits, qui se monte dans ce cas à 42% de l'ensemble des personnes interrogées (le meilleurs score parmi les 6 moyens d'information). Les instruments mis en place, par contre, ne recueillent que 19% et 14% de très satisfaits pour le carnet d'information et le dossier d'évaluation respectivement. Dans ces cas, il serait intéressant d'en savoir plus sur les motifs d'insatisfaction d'une partie des parents.

II.4. ORIENTER VERS QUOI ?

Orienter oui, mais vers quoi ? Il s'agit ici de situer les informations des parents concernant les perspectives d'orientation en termes de formations et de débouchés professionnels. A plus court terme, il s'agit aussi de demander si les parents connaissent les conditions d'accès aux voies de formation qui suivent immédiatement le processus d'orientation (7^e à 9^e année).

Seuls 16% de répondants déclarent ne pas assez bien **connaître les formations et débouchés ultérieurs**, personne déclarant ne pas du tout les connaître. La majorité les connaît suffisamment bien (55%), alors qu'entre un quart et un tiers (29%) les connaît même très bien (N=126, 1 NR). Ce résultat, qui traduit une bonne connaissance globale de la situation, doit être considéré avec une certaine retenue. On peut postuler en effet que, pour une partie des personnes qui répondent, il peut être délicat de reconnaître que l'on ne connaît pas bien les débouchés professionnels, alors que l'on se situe soi-même en tant qu'adulte dans ce monde-là. Si l'on considère pourtant les importantes mutations du marché de l'emploi qui se sont fait jour au cours de la dernière décennie, on serait au contraire peu surpris de découvrir une plus grande incertitude, sinon méconnaissance, du marché de l'emploi actuel de la part des parents.

Concernant la **connaissance des conditions d'accès aux trois voies**, la mention très bien est autant citée que pour la question précédente (28% des répondants). En revanche, ceux qui ne connaissent pas assez bien les conditions d'accès sont plus nombreux (27%), au détriment de ceux pour qui cette connaissance est suffisante (moins de la moitié des répondants: 44%). (N=126, 1 réponse pas du tout, 1 NR).

Il est évidemment intéressant de lier ces deux types de connaissance, en postulant que c'est le fait de connaître les débouchés qui incite à connaître les conditions d'accès aux trois voies secondaires :

Tableau 2 : Lien entre connaissances des débouchés des trois voies et des conditions d'accès à celles-ci

		Connaissance des conditions d'accès aux trois voies		
		très ou suffisamment bien	pas assez ou pas du tout	
Connaissance des débouchés des trois voies	très ou suffisamment bien	81.8	18.1	100%
	pas assez ou pas du tout	69.4	15.3	
	très ou suffisamment bien	21.1	78.9	100%
	pas assez ou pas du tout	3.2	12.1	

N = 124 chi2 : p<.000

On constate en effet que le fait de **connaître suffisamment les possibilités de formation et les débouchés après la scolarité obligatoire implique**, dans 82% des cas, **la connaissance suffisante des conditions d'accès aux trois voies**. A l'inverse, ceux qui ne connaissent pas suffisamment ces débouchés sont 79% à ne pas connaître non plus (pas suffisamment) les conditions d'accès aux voies subséquentes à l'orientation (Tableau 2).

Avec une autre lecture, sans le postulat précédent, on voit que sur un total de 100% de répondants à ces deux questions, 7 sur 10 (69%) répondent à chacune *très bien* ou *suffisamment bien*.

On peut relever par ailleurs qu'il n'existe **aucun lien statistique significatif entre le fait d'avoir une idée ou non de l'avenir professionnel de son enfant et la connaissance des débouchés ultérieurs**, ce qui tendrait à montrer que de telles idées sur l'avenir sont à cet âge des représentations encore peu susceptibles d'être en voie de réalisation, ce qui est bien compréhensible.

Par rapport à la première estimation de l'école en février

Un résultat qui sera abordé plus loin (chap. II.8.) permet ici un éclairage particulier de la connaissance des débouchés professionnels par les parents.

Les **parents qui connaissent les débouchés sont plutôt ceux dont les enfants ont été orientés en première estimation de février en VSB** (38% pour 31% en VSO et VSG); ce sont les **parents qui ne connaissent pas ces débouchés dont les enfants sont plutôt orientés au départ en VSO et VSG** (45% pour 10% seulement en VSB).

Tableau 3 : Lien entre connaissance des débouchés des trois voies et première estimation d'orientation de l'école

		Première estimation d'orientation de l'école			
		VSO	VSG	VSΒ	
Connaissance des débouchés des trois voies	très ou suffisamment bien	30.5	31.4	38.1	100%
	pas assez ou pas du tout	45.0	45.0	10.0	100%
		N = 125 chi ² : p<.051			

A relever qu'une telle différence, même si elle subsiste, n'est plus statistiquement significative lors de la décision finale d'orientation, après qu'un rééquilibrage entre les voies soit intervenu (diminution des VSO au profit des VSΒ par l'intermédiaire des VSG, voir chap. II.8.).

Tableau 4 : Lien entre connaissance des conditions d'accès aux trois voies et première estimation d'orientation de l'école

		Première estimation d'orientation de l'école			
		VSO	VSG	VSΒ	
Connaissance des conditions d'accès aux trois voies	très ou suffisamment bien	27.8	33.3	38.9	100%
	pas assez ou pas du tout	48.6	31.4	20.0	100%
		N = 125 chi ² : p<.051			

Les **parents qui connaissent les conditions d'accès aux trois voies sont également plutôt ceux dont les enfants ont été orientés en première estimation de février en VSΒ** (39% pour 33% en VSG et 28% en VSO); ce sont **ceux qui ne connaissent pas ces conditions d'accès dont les enfants sont plutôt orientés au départ en VSO et VSG** (respectivement 49% et 31% pour 20% en VSΒ).

Là encore, cette différence, qui subsiste, n'est plus statistiquement significative lors de la décision finale d'orientation, pour la même raison (diminution des VSO au profit des VSΒ).

A noter que la même tendance observée entre les tableaux 3 et 4 (voir page précédente et ci-dessus) tient au lien déjà établi entre connaissance des débouchés et accès aux voies secondaires.

On voit ainsi se dessiner une tendance selon laquelle ce sont les parents d'enfants orientés vers les voies à niveaux d'exigences élevées qui sont les parents les mieux informés, ce qui n'est pas surprenant. On ne peut ici que faire l'hypothèse, car les données pour la traiter nous manquent, que cette tendance est marquée du sceau de la différence de catégories socio-professionnelles (CSP) entre les parents. Ceux dont les enfants sont orientés en VSB relèveraient ainsi de CSP plus exigeantes elles aussi, celles où la formation et où les responsabilités sont plus élevées, et où la connaissance du monde socioprofessionnel est aussi la plus grande. Mais il ne s'agit encore une fois que d'une hypothèse, non vérifiable en l'état.

Une question complémentaire permettait aux parents qui ne s'estimaient pas assez ou pas du tout informés sur ces points d'exprimer leurs souhaits de clarification.

Les **souhaits de clarification** relevés par les parents tournent pour la majeure partie autour de la question de l'évaluation, et donc des conditions d'accès aux voies ultérieures. Plusieurs mentions concernent le besoin de clarifier les niveaux d'exigences, notamment en rapport avec la mention *satisfaisant* attribuée au travail des élèves, dont on ne sait pas où elle conduit. On regrette aussi que les repères par rapport aux notes disparaissent. De façon plus générale, on souhaite que les critères de l'évaluation soient mieux définis et pondérés les uns par rapport aux autres, de même que les appréciations qui les traduisent de façon concrète sur les divers supports de communication (carnet d'informations, dossier d'évaluation).

On voit ainsi que les interrogations sur l'avenir scolaire, sur la formation ultérieure et les débouchés sont directement liées aux modalités pratiques de l'orientation, qui manquent de clarté pour un certain nombre de parents; c'est en particulier le cas pour ceux dont les enfants sont orientés dans les voies à exigences scolaires moindres (VSO et VSG).

II.5. BUTS DE L'ORIENTATION

Trois buts ont été proposés dans le questionnaire, choisis pour être suffisamment «orthogonaux» entre eux. Ceci devait permettre de recouvrir un large éventail d'appréciations de la part des parents, permettant de mieux cerner les conditions et enjeux de l'orientation :

- favoriser l'épanouissement de l'enfant en fonction de ses possibilités;
- sélectionner les élèves (distinguer les bons des moins bons);
- améliorer les conditions d'enseignement.

Par ordre d'importance, les résultats sont les suivants :

1. Epanouissement de l'enfant. Centré sur l'enfant, le but consistant à favoriser son épanouissement – en fonction de ses possibilités – recueille 3/4 des suffrages pour la qualification *très important* (74%); seuls 21% ne le jugent qu'*assez important*, et 4% *peu* ou *pas du tout important* (N=126, 2 NR). Un tel résultat n'est pas vraiment surprenant, dans la mesure où un tel but non spécifique ne peut à priori que faire consensus. Il était toutefois intéressant de le mettre en évidence dans notre contexte. On peut penser à cet égard que les quelques parents qui trouvent, dans la perspective de l'orientation, le but de l'épanouissement peu ou pas important, sont plutôt des adeptes de la sélection pure et dure, au sens où nous avons distingué au départ l'une et l'autre.

2. Amélioration des conditions d'enseignement. Centré sur l'institution scolaire, sur le versant de l'enseignant et de sa classe, ce but de l'orientation est considéré comme *très important* par 60% des répondants ! (N=126, 4 NR.) Il est encore *assez important* pour 29% d'entre eux; seuls 8% ne considèrent ce but que *peu* ou *pas du tout important*. On relève ici une sensibilité au travail et au climat de la classe qui, au premier abord, peut surprendre venant de parents. Doit-on l'interpréter dans le sens d'un souhait d'améliorer des conditions de travail de l'enfant ? du corps enseignant ? On peut faire l'hypothèse qu'un tel souci, centré effectivement sur l'enseignant et sa classe, traduit l'espoir que l'on puisse ainsi favoriser un climat de travail propice aux élèves et, par là, leurs chances d'être «bien» orientés. Mais la question reste posée.

3. Sélection des élèves. Centré sur l'institution scolaire, mais cette fois sur le versant du prestige scolaire et des débouchés qui y correspondent, ce but est très important pour seulement 14% des répondants, et assez important pour 39% (soit au total une petite majorité); mais presque un

tiers (30%) trouvent ce but peu important, et 14% pas du tout (N=126, 5 NR). Faut-il interpréter ce résultat comme un refus en général de la sanction sociale que représente la sélection ? comme un refus des conditions dans lesquelles elle se déroule actuellement ? comme un refus de prendre en compte des différences entre les élèves face à leurs perspectives socioprofessionnelles ? comme une ignorance ou un rejet des réalités du marché de l'emploi ? ou encore comme le fait de considérer que la sélection ne devrait intervenir que plus tard (voir question sur le moment adéquat de l'orientation). Difficile de le dire avec les éléments à disposition, dans le cadre donné. Il n'est en particulier pas aisé de distinguer la part du souhait et du constat dans ces réponses.

Par rapport à l'avenir professionnel de l'enfant

Un résultat significatif mérite d'être mentionné en rapport avec l'avenir professionnel que nous avons déjà abordé.

Tableau 5 : Lien entre idées des enfants sur leur avenir professionnel et importance pour les parents de la sélection comme but de l'orientation

		<i>Importance de la sélection comme but de l'orientation</i>		
		très ou assez important	peu ou pas du tout important	
<i>Idée de votre enfant sur son avenir professionnel</i>	oui	48.0	52.8	100%
	non	65.9	34.1	100%

N = 119 $\chi^2 : p < .058$

Les parents qui indiquent que leur **enfant n'a pas d'idée sur son avenir professionnel** sont nettement plus nombreux (66%) à estimer **importante la sélection des élèves** que ceux qui indiquent que leur enfant a une idée sur son avenir (48%). On constate ainsi un lien significatif entre l'absence d'horizon professionnel⁷ et le rôle sélectif de l'orientation. On pourrait penser là qu'une plus grande incertitude face aux choix professionnels à venir accroît l'importance d'une sélection, dont on pense alors qu'elle pourra contribuer à façonner ces choix, au moins par exclusion. On peut aussi supposer que ceux qui sont partisans de la sélection envisagent des études longues pour leur enfant et n'ont pas besoin d'envisager rapidement le choix d'une profession. Ce ne sont cependant

⁷ Chose bien normale en 6^e année, rappelons-le, soit normalement à l'âge de 12 ans. Et en sachant que ceux pour qui l'avenir professionnel a déjà un nom sont largement susceptibles d'en changer encore.

que des pistes de réflexion. Les faits suivants permettent cependant d'en conforter la pertinence.

Par rapport à la possibilité d'orientation dans les voies secondaires estimée à l'origine par les parents

En fonction d'un résultat qui sera présenté ultérieurement (chap. II.8.), deux croisements avec les buts de l'orientation sont intéressants.

Tableau 6 : Lien entre estimation des parents à l'origine pour l'orientation en VSG et importance pour eux de la sélection comme but de l'orientation

		<i>Importance de la sélection comme but de l'orientation</i>		
		très ou assez important	peu ou pas du tout important	
<i>A l'origine, pensait l'orientation en VSG</i>	... certaine	43.5	56.5	100%
	... possible	48.1	51.9	100%
	... exclue	88.9	11.1	100%

N = 86 $\chi^2 : p < .053$

On peut chercher à voir dans quelle mesure la probabilité d'orientation dans les voies secondaires influence l'importance accordée à la sélection. On constate que les parents pour lesquels, à l'origine, l'orientation de leur enfant en VSG paraissait exclue sont deux fois plus nombreux (89%) à considérer le but de sélection comme important que ceux pour lesquels cette orientation en VSG paraissait possible (48%) ou certaine (44%).

Tableau 7 : Lien entre estimation des parents à l'origine pour l'orientation en VSB et importance pour eux de la sélection comme but de l'orientation

		<i>Importance de la sélection comme but de l'orientation</i>		
		très ou assez important	peu ou pas du tout important	
<i>A l'origine, pensait l'orientation en VSB</i>	... certaine	76.2	23.8	100%
	... possible	40.5	59.5	100%
	... exclue	52.2	47.8	100%

N = 86 $\chi^2 : p < .028$

Avec le même postulat, mais pour la VSB, on voit que **les parents pour lesquels à l'origine l'orientation de leur enfant en VSB paraissait certaine** sont plus nombreux (76%) à **considérer le but de**

sélection comme important que ceux pour lesquels cette orientation en VSG paraissait possible (41%) ou exclue (52%).

La sélection apparaît ainsi comme plus importante à ceux qui considèrent à l'origine – avant les estimations « officielles » de l'école – l'orientation exclue en VSG, ou certaine en VSB⁸. L'indication du deuxième tableau tendrait à montrer que les cas où la VSG est exclue se rattache plutôt à une certitude pour la VSO, le sens de ce résultat pouvant alors être résumé ainsi : la sélection ne fait pas peur aux parents des élèves les meilleurs. Mais des considérations liées à la spécificité de ces questions incitent à la prudence quant à l'interprétation que l'on peut donner à leur relation.

On constate que la sélection scolaire n'est guère prisée par les parents de l'échantillon, qui souhaitent par contre majoritairement améliorer les conditions d'enseignement, avec l'orientation pour horizon. La sélection est davantage sollicitée lorsque les perspectives professionnelles de l'enfant font défaut, peut-être avec l'espoir d'aider à les préciser.

II.6. PROCESSUS D'ORIENTATION

L'orientation ayant été reculée d'une année, on pouvait se demander si les parents considèrent que, dans le cursus des élèves, **la 6^e année est adéquate pour l'orientation scolaire**. Sept parents répondant à l'enquête sur dix considèrent que c'est bien le cas (71%). Une proportion non négligeable d'un quart (24%) estiment toutefois cette période de la scolarité *trop* voire *beaucoup trop précoce* pour une telle orientation. Seuls 3% la considèrent *trop* ou *beaucoup trop tardive*. On constate donc que le report de cette orientation/sélection de la 5^e à la 6^e année va dans la bonne direction pour quasiment tous les parents de notre échantillon ou, en d'autres termes, qu'un retour en arrière à cet égard n'est pas souhaité.

Par rapport à la décision finale d'orientation de l'école

Si l'on cherche à évaluer l'influence de la décision finale d'orientation sur l'opinion concernant l'adéquation de la 6^e année pour l'orientation, on voit que les parents qui **jugent la 6^e année trop précoce** se recrutent

⁸ Attention: ce ne sont pas forcément les mêmes parents.

d'abord chez **ceux dont les enfants ont été orientés en VSG** (38%), devant la **VSO** (26%) et la **VSB** (11%). Le fait de souhaiter une orientation plus tardive peut être mis en relation avec d'autres souhaits, mentionnés principalement par les parents dont les enfants sont orientés en VSO et VSG : clarifier les niveaux d'exigences, l'évaluation des élèves et les critères de l'orientation.

Tableau 8 : Lien entre décision finale d'orientation de l'école et adéquation de la 6^e année pour l'orientation

		<i>Adéquation de la 6^e année pour l'orientation</i>		
		(beaucoup) trop précoce	adéquate	(beaucoup) trop tardive
<i>Décision finale</i>	VSO	26.3	73.7	0.0
<i>d'orientation</i>	VSG	37.5	62.5	0.0
<i>de l'école</i>	VSG	11.4	79.5	9.1

N = 122 $\chi^2 : p < .008$

Les parents qui estimaient cette 6^e année inadéquate pour l'orientation, en la considérant trop précoce ou trop tardive, avaient la possibilité de faire des propositions. Celles-ci peuvent être regroupées en trois catégories.

Pour la très petite minorité de répondants qui considèrent cette orientation trop tardive, tout d'abord on mentionne que «la 4^e ou la 5^e année conviendrait mieux», ou alors «qu'une pré-orientation en 5^e serait intéressante», ou on souhaite «au moins qu'une mise en niveaux en 6^e année soit appliquée».

Une seconde catégorie, plus importante, regroupe les parents qui estiment que l'orientation devrait mieux «tenir compte de la maturité réelle de l'enfant», certains ajoutant des propositions concrètes : «refaire une évaluation en fin de 7^e année, surtout pour les enfants les plus jeunes dans les classes», ou encore «attendre 14 ou 15 ans», la crainte étant «qu'ils ne trouvent pas leur place dans la société [pour une question de maturité]».

On trouve enfin les parents, les plus nombreux, pour lesquels cette orientation devrait dans tous les cas intervenir plus tard : «en 7^e année», «en 9^e année», «à 14 ou 15 ans», «2 ou 3 ans plus tard», dans un «système hétérogène plus longtemps», dans «un cycle commun jusqu'en fin de secondaire I».

Même si la grande majorité des parents considèrent adéquate la 6^e année pour l'orientation, une importante minorité considèrent que la prise en compte de la maturité des enfants devrait conduire à différer cette orientation jusqu'à la fin de la scolarité obligatoire.

Concernant la satisfaction des parents sur les **changements apportés au déroulement de l'orientation**, trois aspects principaux du processus ont fait l'objet d'une prise de température :

- la **décision en trois étapes** (1^{re} estimation, proposition motivée aux parents, décision finale de la conférence des maîtres);
- les **entretiens tels qu'ils étaient prévus avec les enseignants**;
- les **indications fournies par une lettre de proposition motivée**⁹.

Pour chacun de ces trois aspects, ce sont 82% des enquêtés qui se déclarent *tout à fait* ou *un peu satisfaits*, seuls 12 à 14% se déclarant *pas tellement* ou *pas du tout satisfaits*. A relever que, dans chaque cas, une majorité – entre 52 et 58% – est *tout à fait satisfaite*. Aux yeux de la majorité des répondants de notre échantillon, il y a tout lieu de penser que ce déroulement est donc à conserver tel quel. Il convient cependant de ne pas oublier ici que la question portait sur le déroulement prévu, c'est-à-dire sur le principe d'un tel changement, et non sur le déroulement effectif, sur les contenus des étapes les concernant personnellement; nous en verrons les résultats plus loin (chap. II.9.). On peut toute-fois penser que le questionnement des parents intervenant au terme du processus, ces deux niveaux d'appréciations se recourent partiellement.

A la question de savoir **à quel moment devrait intervenir la première estimation** (actuellement en février), sept parents de l'échantillon sur dix répondent «comme maintenant», mais un quart estiment tout de même qu'elle devrait arriver «plus tôt» (5% précisent «plus tard»).

Un bon quart des interrogés (27%) souhaitent, de façon très générale, un **changement dans la manière d'orienter** les élèves, alors que 60% n'en souhaitent pas (13% ne répondent pas à cette question).

Hormis les changements spécifiques relevés ailleurs, mais en soulignant

⁹ Dans la majorité des cas recensés, la lettre en question contenait une proposition standard et non une argumentation particulière. Il est d'autant plus remarquable que les parents en soient aussi satisfaits.

encore une fois l'existence de cette minorité non négligeable qui souhaite le retour aux notes, et qui le manifeste aussi ici, les changements que les parents mentionnent explicitement concernent :

- le souhait «d'avoir plus souvent la parole», que «les avis des parents soient davantage pris en compte» d'une part, et un «besoin de davantage d'information et de communication sur l'avenir professionnel, les métiers», d'autre part.

Pour préciser encore ce souhait très général de changement, ou non, dans la procédure d'orientation, il est intéressant de voir quelles autres réponses aux questions sur le processus pourraient y être liées.

Tableau 9 : Lien entre adéquation de la 6^e année pour l'orientation et souhait de changer la procédure d'orientation

		Souhait de changer la procédure d'orientation		
		oui	non	
Adéquation de la 6 ^e année pour l'orientation	(beaucoup) trop précoce	57.7	42.3	100%
	adéquate	20.3	79.7	100%
	(beaucoup) trop tardive	100.0	0.0	(N = 2)
		N = 107	chi ² : p<.000	

On voit que 58% des **parents qui considèrent l'orientation comme trop ou beaucoup trop précoce souhaitent un changement de procédure** (42% ne le souhaitant pas). En revanche, ceux qui jugent la 6^e comme une période adéquate ne sont plus que 20% à souhaiter un changement (contre 80% qui ne le souhaitent pas). On tient ainsi une des raisons du souhait de changer la procédure d'orientation, liée à sa précocité. On peut en conclure, sans trop forcer l'interprétation, que ces parents ont manifesté à cette occasion un souhait de changement qui dépasse celui de la procédure, et va jusqu'à changer le moment de l'orientation.

Tableau 10 : Lien entre satisfaction du changement en trois étapes et souhait de changer la procédure d'orientation

		Souhait de changer la procédure d'orientation		
		oui	non	
Satisfaction du changement en trois étapes	tout à fait ou un peu	81.8	18.1	100%
	pas tellement ou pas du tout	21.1	78.9	100%
		N = 103	chi ² : p<.000	

Tableau 11 : Lien entre satisfaction du changement des entretiens et souhait de changer la procédure d'orientation

		Souhait de changer la procédure d'orientation		
		oui	non	
<i>Satisfaction du changement des entretiens</i>	tout à fait ou un peu	27.5	72.5	100%
	pas tellement ou pas du tout	50.0	50.0	100%
		N = 105		chi ² : p<.088

Tableau 12 : Lien entre satisfaction du changement de la lettre motivée et souhait de changer la procédure d'orientation

		Souhait de changer la procédure d'orientation		
		oui	non	
<i>Satisfaction du changement de la lettre motivée</i>	tout à fait ou un peu	22.0	78.0	100%
	pas tellement ou pas du tout	80.0	20.0	100%
		N = 106		chi ² : p<.000

On relève ensuite que **ceux qui sont satisfaits de la prise de décision en trois étapes ne souhaitent pas de changement dans la procédure d'orientation** en général (à trois contre un); et, plus encore, que **ceux qui sont satisfaits du changement apporté par la lettre de décision motivée sont aussi ceux qui ne souhaitent pas changer cette procédure d'orientation**, à quatre (78%) contre un (22%). On est là en parfaite cohérence avec des questions qui touchent toutes à la procédure d'orientation.

On remarque encore – tableau non présenté – que les trois quarts (76%) de ceux qui jugent adéquat le moment de la première estimation ne souhaitent pas de changement dans la procédure d'orientation en général (ils ne sont plus que 58% parmi ceux qui considèrent la première estimation trop tardive, et 20% seulement parmi ceux (mais N=5 !) qui la trouvent trop précoce).

Par rapport à une question aussi synthétique que le souhait de changement dans la manière d'orienter, on imagine bien que de nombreuses variables, concernant d'autres aspects de l'orientation que le processus, doivent s'y rattacher de manière plus ou moins significative. C'est bien le cas en effet, et on peut citer encore quelques résultats qui vont dans ce sens.

Par rapport à l'avenir professionnel de l'enfant

Tableau 13 : Lien entre idées des enfants sur leur avenir professionnel et souhait des parents de changer la procédure d'orientation

		Souhait de changer la procédure d'orientation		
		oui	non	
Idée de votre enfant sur son avenir professionnel	oui	38.8	61.2	100%
	non	20.0	80.0	100%

N = 107 $\chi^2 : p < .043$

Les parents qui indiquent que leur **enfant a une idée sur son avenir professionnel** sont deux fois plus nombreux (39%) à **souhaiter un changement dans la procédure d'orientation** que ceux qui indiquent que leur enfant n'a pas une telle idée (20%). Un tel résultat est difficile à interpréter, il recouvre peut-être un lien entre des variables intermédiaires¹⁰ et le fait d'avoir une idée de son avenir professionnel, ce qui rendrait cette relation indirecte, quoique statistiquement significative.

Par rapport à la connaissance des conditions d'accès aux trois voies

Tableau 14 : Lien entre connaissance des conditions d'accès aux trois voies et souhait de changer la procédure d'orientation

		Souhait de changer la procédure d'orientation		
		oui	non	
Connaissance des conditions d'accès aux trois voies	très ou suffisamment bien	26.3	73.8	100%
	pas assez ou pas du tout	44.8	55.2	100%

N = 109 $\chi^2 : p < .064$

Ce sont les **parents qui ne connaissent pas assez ou pas du tout les conditions d'accession aux trois voies secondaires qui sont plutôt désireux de changer les procédures d'orientation** (45% contre 26% parmi ceux qui connaissent ces conditions). Une meilleure information sur ces conditions d'accès devrait ainsi contribuer à mieux prendre en compte ce type d'insatisfaction.

¹⁰ Variables qui sont reliées avec chacune de celles vues ici et qui interviennent donc indirectement. On a vu par ailleurs que ceux qui ont une idée de l'avenir professionnel de leur enfant voient plutôt celui-ci orienté vers des filières moins exigeantes et souhaitent une orientation plus tardive.

Par rapport à la suffisance ou non des critères utilisés (cf. chap. II.7.)

Tableau 15 : Lien entre suffisance des critères utilisés pour l'orientation et souhait de changer la procédure d'orientation

		Souhait de changer la procédure d'orientation		
		oui	non	
Suffisance des critères utilisés par l'orientation	tout à fait ou assez	22.5	77.5	100%
	pas tellement ou pas du tout	70.6	29.4	100%

N = 106 $\chi^2 : p < .000$

On observe aussi que **ceux qui considèrent que les critères d'orientation utilisés sont suffisants sont 3 fois moins nombreux (23%) à souhaiter un changement dans la procédure d'orientation que les autres (71%)**. Le lien avec les critères d'orientation montre qu'un élargissement de ceux-ci – relatifs à l'enfant lui-même, aux enseignants, à l'institution scolaire ou à la famille – serait probablement susceptible d'améliorer l'acceptabilité du processus d'orientation.

Par rapport à l'avis sur l'orientation avec la note 4 (cf. chap. II.7.)

Tableau 16 : Lien entre orientation avec résultats satisfaisants (note 4) et souhait de changer la procédure d'orientation

		Souhait de changer la procédure d'orientation		
		oui	non	
Orientation avec note 4	VSO	16.7	83.3	100%
	VSG	28.4	71.6	100%
	VSB	60.0	40.0	100%

N = 103 $\chi^2 : p < .068$

Si l'on cherche à voir l'influence de l'avis concernant le sens de la note 4 sur le souhait de changer la manière d'orienter, on voit que **les parents qui estiment que «4» devrait mener en VSB sont deux fois plus nombreux (60%) à souhaiter des changements dans la procédure d'orientation** que ceux qui estiment que cette note devrait mener en VSG (28%); ces derniers sont à leur tour presque deux fois plus nombreux à souhaiter de tels changements que ceux estimant que «4» doit conduire en VSO (17%). Ainsi le souhait de changement est d'autant plus fréquent que l'on s'éloigne de la réalité scolaire actuelle, à savoir que la note 4 correspond plutôt à une orientation en VSO (voir la description de ce résultat au chapitre suivant).

Par rapport à la possibilité d'orientation dans les voies secondaires estimée à l'origine par les parents

Tableau 17 : Lien entre estimation des parents à l'origine pour l'orientation en VSO et souhait de changer la procédure d'orientation

		<i>Souhait de changer la procédure d'orientation</i>		
		oui	non	
<i>A l'origine, pensait l'orientation en VSO</i>	... certaine	7.1	92.9	100%
	... possible	8.7	91.3	100%
	... exclue	44.4	55.6	100%
		N = 73		chi ² : p<.002

On considère ici l'influence de l'opinion des parents concernant la probabilité de voir leur enfant orienté en VSO sur le souhait de changer la manière d'orienter. On voit que **les parents qui considéraient l'orientation en VSO exclue sont 5 fois plus nombreux (44%) à souhaiter des changements dans la procédure d'orientation** que ceux qui considéraient cette même orientation comme possible (9%) ou certaine (7%).

Tableau 18 : Lien entre estimation des parents à l'origine pour l'orientation en VSB et souhait de changer la procédure d'orientation

		<i>Souhait de changer la procédure d'orientation</i>		
		oui	non	
<i>A l'origine, pensait l'orientation en VSB</i>	... certaine	40.9	59.1	100%
	... possible	51.5	48.5	100%
	... exclue	0.0	100.0	100%
		N = 73		chi ² : p<.002

Dans la même perspective, mais pour la VSB, on constate qu'il n'y a **aucun parent qui considérait l'orientation en VSB exclue qui souhaite des changements dans la procédure d'orientation**, alors que ceux qui considéraient cette même orientation comme possible ou certaine sont respectivement 52% et 41% à souhaiter de tels changements.

Ces deux résultats tendent à montrer que les souhaits de changement se concentrent plutôt chez les parents qui voyaient, avant la procédure d'orientation, leur enfant en VSB, ou en VSG. Ces parents semblent avoir à l'origine une position plus revendicatrice face à l'orientation, par rapport aux parents qui voyaient plutôt leur enfant en VSO.

Par rapport à la décision finale d'orientation

Tableau 19 : Lien entre décision finale d'orientation de l'école et souhait de changer la procédure d'orientation

		Souhait de changer la procédure d'orientation		
		oui	non	
Orientation avec note 4	VSO	15.2	84.8	100%
	VSG	36.1	63.9	100%
	VSB	40.0	60.0	100%

N = 109 $\chi^2 : p < .055$

Les parents dont l'enfant a été finalement orienté en VSO souhaitent dans une moindre mesure (15%) que les VSG (36%) et les VSB (40%) un changement dans la procédure d'orientation. Par rapport à la décision finale d'orientation, ce résultat confirme ce qui vient d'être relevé à propos de l'estimation initiale des parents.

Par rapport à la consultation de personnes extérieures à la famille (cf. chap. II.9.)

Tableau 20 : Lien entre consultation de personnes extérieures à la famille et souhait de changer la procédure d'orientation

		Souhait de changer la procédure d'orientation		
		oui	non	
Consultation de personnes extérieures à la famille	oui	51.6	48.4	100%
		47.1	20.0	
	non	36.1	63.9	100%
		52.9	80.0	
		100%	100%	

N = 109 $\chi^2 : p < .004$

Si l'on cherche à évaluer l'influence de la consultation de personnes extérieures sur le souhait de changer la manière d'orienter, on observe que **ceux qui ont consulté des personnes extérieures sont 2 fois plus nombreux (52%) à souhaiter un changement dans la procédure d'orientation** que ceux qui n'ont pas consulté (23%). On en déduit que ces consultations étaient souvent en rapport avec un désaccord sur l'orientation, mais on verra plus loin (chap. II.9.) que ces consultations ont permis dans la plupart des cas de résoudre ces désaccords.

NB. En postulant au contraire une influence du souhait de changer la manière d'orienter sur la consultation de personnes extérieures, on constate que les parents qui souhaitent un changement dans la procédure d'orientation sont plus du double (47%) de ceux qui ne le souhaitent pas (20%) à avoir consulté des personnes extérieures.

Par rapport à l'accord avec l'orientation proposée suite aux entretiens avec les enseignants (cf. chap. II.9.)

Tableau 21 : Lien entre accord avec l'orientation proposée et souhait de changer la procédure d'orientation

		Souhait de changer la procédure d'orientation		
		oui	non	
Accord avec l'orientation proposée après les entretiens	tout à fait ou assez	25.3	74.7	100%
	pas vraiment ou pas du tout	80.0	20.0	100%

N = 105 $\chi^2 : p < .000$

On peut aussi postuler une influence de l'accord des parents avec l'orientation proposée au terme des entretiens sur le souhait de changer la procédure d'orientation : ceux qui étaient **d'accord avec l'orientation ainsi proposée sont 3 fois moins nombreux (25%) à souhaiter un changement dans la manière d'orienter** que ceux qui n'étaient pas d'accord (80%).

Parmi le quart des interrogés qui souhaitent un changement en général dans la manière d'orienter – 60% n'en souhaitent pas –, les aspects qui émergent concernent le fait d'être davantage écoutés en tant que parents, mais aussi informés sur les perspectives professionnelles qui attendent leurs enfants. Les parents qui souhaitent un changement se retrouvent par ailleurs plutôt parmi ceux qui considèrent la 6^e année trop précoce pour l'orientation, qui indiquent que leur enfant a une idée sur son avenir professionnel, qui connaissent mal les conditions d'accès aux trois voies ultérieures, qui considèrent les critères utilisés pour l'orientation comme insuffisants, qui estiment que la note «4» devrait conduire aux voies les plus exigeantes, ou encore qui ont consulté des personnes extérieures à la famille pour les conseiller. Il est au demeurant bien compréhensible qu'une question aussi synthétique touche des aspects aussi différents.

Concernant finalement le fait de savoir **qui, dans l'idéal, devrait prendre la décision finale d'orientation** de l'enfant, les parents de l'échantillon estiment massivement (84%) que c'est conjointement l'école et eux-mêmes, 9% confiant cette responsabilité exclusivement à l'école et 4% à eux-mêmes (3% ne répondent pas).

Le moins que l'on puisse dire, c'est que ces parents ne souhaitent pas se substituer à l'école concernant la responsabilité finale de l'orientation de leurs enfants. Néanmoins, l'idéal de codécision exprimé par cette large majorité est sensiblement différent de la pratique actuelle, puisque c'est l'école qui assume maintenant la décision finale. Le fait de souhaiter un partage de cette responsabilité ne permet pas, en outre, de savoir ce qui se passerait en cas de désaccord : dans le système en vigueur il faudrait bien trancher, quoi qu'il en soit, à la fin de la sixième année.

II.7. CRITÈRES D'ORIENTATION

On a vu qu'un aspect important de la nouvelle orientation consiste à utiliser des critères variés, touchant tous les aspects du développement de l'enfant. Il a été demandé aux parents de situer **l'importance qu'ils accordent personnellement à différents critères qui ont été utilisés pour décider de l'orientation** de leurs enfants.

Dans l'ordre décroissant d'importance, et alors que l'échelle d'appréciation va de *très important* à *pas du tout important*, en passant par *assez* et *peu important*, les parents considèrent comme ***très important*** :

- **le souci de conserver à l'enfant toutes ses chances pour le futur** : 74%;
- **les intérêts de l'enfant** : 65%;
- **l'évolution du travail au cours des deux années du cycle** (progressés, surtout en 6^e) : 55%.

Les critères qui viennent ensuite sont :

- la capacité à s'adapter à la nouveauté (41%), les appréciations globales du travail et du comportement (39%), le projet professionnel de l'enfant (37%), et enfin les appréciations – ou notes – dans les différentes disciplines (37%).

Le critère plus spécifique de *l'évolution du travail* mis à part, on constate que ce sont des critères très généraux, et généreux! – humanistes en quelque sorte – qui guident les parents dans leurs appréciations⁵. En sui-

¹¹ De tels critères présentent toutefois l'inconvénient de n'être que difficilement opérationnels dans le contexte précis de l'orientation en 6^e année.

vant le premier de ces critères, en tous les cas, on renoncerait volontiers à toute pratique sélective. A relever aussi que les notes n'ont pas la cote (!), ce qui n'était pas évident à priori. Si l'on considère également le relativement faible poids du projet professionnel de l'enfant ou du travail et du comportement comme critères pertinents d'orientation selon les parents, on peut en conclure que ceux-ci se situent peu volontiers dans la perspective de sélection face aux réalités professionnelles ultérieures. Si un tel souhait devait se confirmer, il apparaîtrait ainsi que le partenariat que l'on cherche à construire selon ces données devrait viser le développement personnel plutôt que la sélection.

On constate du reste que, parmi les «**autres**» **critères** auxquels certains parents donnent de l'importance, la majorité est centrée sur l'élève lui-même : «confiance en soi», «motivation», «indépendance», «maturité», «personnalité», «plaisir dans l'apprentissage», «épanouissement», «ouverture d'esprit» ou encore «volonté» sont principalement mentionnés. On relèvera à cet égard que les parents ne contestent pas du tout – bien au contraire – la nécessité d'élargir le cadre strict des résultats scolaires pour prendre en considération des caractéristiques plus personnelles de l'enfant, et donc aussi plus subjectives. Dans quelques cas, on signale l'importance de l'**enseignant**, en particulier sa «qualité» personnelle ou le «soutien des maîtres des petites classes». L'**institution scolaire** est également mentionnée comme critère important pour décider de l'orientation : «flexibilité», «possibilité de changer de voie», «horaire d'école régulier», ainsi que le choix des critères d'appréciation sont alors évoqués. La **famille** n'est mentionnée qu'à deux reprises, pour signifier que «le choix des parents», ainsi que «la vie familiale, les problèmes de famille» devraient être pris en compte pour décider de l'orientation.

En privilégiant des finalités centrées sur l'intérêt de l'enfant et sur son développement plutôt que sur son adaptabilité et sur le souci de son insertion professionnelle future, la majorité des parents de notre échantillon paraît un peu décalée par rapport à son estimation selon laquelle l'orientation/sélection en 6^e année est adéquate. En opposition avec ce qui se passait précédemment, les parents considèrent-ils effectivement que des critères plus humains, davantage centrés sur l'élève sont appliqués? Cette orientation, difficile à changer par la suite, leur semble-t-elle réellement promettre de " conserver à l'enfant toutes ses chances pour le futur "? Rien n'est moins sûr, puisque la question leur demandait d'indiquer l'importance que ces critères ont pour eux et non pas dans la réalité.

En privilégiant des finalités centrées sur l'intérêt de l'enfant et sur son développement plutôt que sur son adaptabilité et sur le souci de son insertion professionnelle future, la majorité des parents de notre échantillon paraît un peu décalée par rapport à son estimation selon laquelle l'orientation/sélection en 6^e année est adéquate. En opposition avec ce qui se passait précédemment, les parents considèrent-ils effectivement que des critères plus humains, davantage centrés sur l'élève sont appliqués ? Cette orientation, difficile à changer par la suite, leur semble-t-elle réellement promettre de « conserver à l'enfant toutes ses chances pour le futur » ? Rien n'est moins sûr, puisque la question leur demandait d'indiquer l'importance que ces critères ont pour eux et non pas dans la réalité.

Quant à savoir si les parents jugent les **critères qui ont été effectivement utilisés – quels qu'ils soient – suffisants pour décider de l'orientation** de leur enfant, la réponse est nette : s'ils ne sont tout à fait suffisants que pour un peu plus d'un tiers des parents interviewés (35%), ils le sont cependant au moins assez (tout à fait inclus) pour 4 sur 5 d'entre eux (79%).

Par rapport aux critères utilisés par l'école, il est intéressant de souligner que l'un de ces critères, « les appréciations globales du travail et du comportement », présente un lien significatif avec le fait de considérer suffisant ou non les critères effectivement utilisés :

Tableau 22 : Lien entre critères d'appréciation globale et suffisance des critères utilisés pour l'orientation

		<i>Suffisance des critères utilisés pour l'orientation</i>		
		tout à fait ou assez	pas tellement ou pas du tout	
<i>Critères d'appréciation globale du travail et du comportement</i>	très ou assez important	84.3	15.7	100%
	peu ou pas du tout important	54.5	45.5	100%

N = 119 χ^2 : p < .015

On constate que le **fait de considérer les appréciations globales du travail et du comportement comme des critères d'orientation importants implique pour 84% des parents le fait qu'ils considèrent les critères effectivement utilisés comme suffisants** pour

décider de l'orientation (contre 55% pour qui la suffisance de ces critères correspond au fait qu'ils considèrent ces appréciations globales comme peu ou pas importantes). A appréciation globale et générale, satisfaction globale et générale !

D'autres dimensions entrent en considération pour comprendre cette appréciation des parents face à la suffisance ou non des critères d'orientation utilisés.

Par rapport à la connaissance des possibilités de formation et des débouchés des trois voies

Tableau 23 : Lien entre connaissance des débouchés des trois voies et suffisance des critères utilisés pour l'orientation

		Suffisance des critères utilisés pour l'orientation		
		tout à fait ou assez	pas tellement ou pas du tout	
Connaissance des débouchés des trois voies	très ou suffisamment bien	84.6	15.4	100%
	pas assez ou pas du tout	66.7	33.3	100%

N = 122 χ^2 : p<.067

Les parents qui ne connaissent pas assez ou pas du tout les débouchés des trois voies sont 2 fois plus nombreux (33%) à estimer insuffisants les critères utilisés pour l'orientation de leur enfant que ceux qui connaissent ces débouchés (15%). Tout se passe ici comme si l'on pensait se prémunir des inconnues du monde de la formation et du monde professionnel en multipliant les critères d'orientation, ce qui peut d'ailleurs être partiellement vrai.

Par rapport à la connaissance des conditions d'accès aux trois voies

Tableau 24 : Lien entre connaissance des conditions d'accès aux trois voies et suffisance des critères utilisés pour l'orientation

		Suffisance des critères utilisés pour l'orientation		
		tout à fait ou assez	pas tellement ou pas du tout	
Connaissance des conditions d'accès aux trois voies	très ou suffisamment bien	89.8	10.2	100%
	pas assez ou pas du tout	63.6	36.4	100%

N = 121 χ^2 : p<.001

Les parents qui ne connaissent pas assez ou pas du tout les

conditions d'accès aux trois voies sont entre 3 et 4 fois plus nombreux (36%) à estimer insuffisants les critères utilisés pour l'orientation de leur enfant que ceux qui connaissent ces conditions d'accès (10%). L'effet est ici accentué par rapport aux inconnues des conditions intra-scolaires de l'accession aux voies secondaires.

A relever la même tendance ici qu'au tableau 23 (voir page précédente) sur les connaissances des débouchés, qui tient au lien déjà établi entre connaissance des débouchés et de l'accès aux voies.

Par rapport à la première estimation de l'école en février

Tableau 25 : Lien entre première estimation d'orientation de l'école et suffisance des critères utilisés pour l'orientation

		Suffisance des critères utilisés pour l'orientation		
		tout à fait ou assez	pas tellement ou pas du tout	
Première estimation d'orientation de l'école	VSO	77.5	22.5	100%
	VSG	75.0	25.0	100%
	VSB	92.9	7.1	100%
		N = 122	chi ² : p<.073	

Les parents des **élèves qui ont été en première estimation orientés en VSB sont quasi unanimes (93%) à estimer que les critères utilisés pour l'orientation** de leur enfant sont suffisants, alors qu'ils ne sont plus que 3 sur 4 dans ce cas lors d'orientations en VSO et VSG (respectivement, 78% et 75%).

Par rapport à l'accord avec l'orientation proposée suite aux entretiens avec les enseignants

Tableau 26 : Lien entre accord avec l'orientation proposée et suffisance des critères utilisés pour l'orientation

		Suffisance des critères utilisés pour l'orientation		
		tout à fait ou assez	pas tellement ou pas du tout	
Accord avec l'orientation proposée après les entretiens	tout à fait ou assez	91.2	14.3	100%
	pas vraiment ou pas du tout	8.8	85.7	100%
		N = 116	chi ² : p<.000	

Les **parents qui sont d'accord avec l'orientation proposée suite aux entretiens avec les enseignants considèrent que les critères effectivement utilisés pour décider de l'orientation de leur enfant sont suffisants** (pour 91% d'entre eux), alors que **ceux qui ne sont pas d'accord avec cette orientation trouvent ces mêmes critères insuffisants** (dans la même proportion, soit pour 86% d'entre eux). Ces résultats, diamétralement opposés, montrent clairement que le fait de considérer les critères utilisés pour l'orientation comme suffisants ou non tient, pour les parents, à leur propre adhésion à l'orientation proposée, dans la situation qu'ils ont vécue avec leur enfant. Il faut cependant se rappeler que, par ailleurs, ces critères pouvaient varier fortement d'une classe à l'autre, d'un établissement à l'autre, voire même d'un élève à l'autre.

Concernant la délicate question des critères de l'orientation, ceux qui ont été utilisés paraissent globalement satisfaire les parents. Ceux pour lesquels ce n'est cependant pas le cas sont plutôt ceux qui ne connaissent pas ou que peu les conditions d'accès aux voies consécutives, ainsi que les débouchés ultérieurs, ou ceux qui ne sont pas convaincus après les entretiens avec les enseignants, lorsque leur position de départ n'est pas identique.

Une question particulière avait trait à la délicate **interprétation du résultat satisfaisant (note 4 sur 6) par rapport à l'orientation dans l'une ou l'autre des trois voies**. Il a déjà été mentionné précédemment par certains parents que le flou qui entoure cette nouvelle notation pouvait générer des incertitudes concernant l'avenir scolaire et professionnel de leurs enfants.

On peut grosso modo distinguer deux «écoles» qui interprètent, pour l'une, la note 4 comme traduisant un minimum de connaissance permettant de suivre une scolarité «normale», et conduit donc à la voie secondaire à options (VSO); pour la seconde, cette même note est suffisante pour la voie intermédiaire dite générale (VSG), alors que les orientations en VSO sont plutôt réservées aux élèves dont les connaissances de base sont jugées insuffisantes pour suivre une scolarité normale (la fin de la scolarité obligatoire pouvant alors être consacrée au «rattrapage» de ces lacunes). On peut dire en d'autres termes, de façon plus générale, que la question revient à savoir ce que l'on entend par satisfaisant.

Sur ce point, les parents répondant à l'enquête sont clairs : ils se rattachent à la seconde école, puisque pour les trois quart d'entre eux (74%), ce résultat devrait correspondre à une orientation en VSG. Seuls 11% et 9% – les autres n'ont pas répondu – estiment que l'orientation dans un tel cas devrait être respectivement la VSO et la VSB. On voit ainsi se dessiner une troisième «école», pour laquelle la mention *satisfaisant* n'implique aucune restriction d'orientation.

Par rapport à la connaissance des possibilités de formation et des débouchés des trois voies

Tableau 27 : Lien entre connaissance des débouchés des trois voies et orientation avec résultats satisfaisants

		Orientation avec note 4			
		VSO	VSB	VSG	
Connaissance des débouchés des trois voies	très ou suffisamment bien	11.1	82.8	6.1	100%
	pas assez ou pas du tout	15.8	57.9	26.3	100%

N = 118 $\chi^2 : p < .014$

Les **parents qui connaissent très bien ou suffisamment bien les débouchés des trois voies sont plus nombreux (83%) à considérer que la note 4 devrait orienter en VSG** que ceux qui ne connaissent pas assez ou pas du tout ces débouchés (58%). Ces derniers sont proportionnellement plus nombreux à estimer que cette note devrait permettre d'accéder à la VSB (26% contre 6% de ceux qui connaissent les débouchés).

Par rapport à la connaissance des conditions d'accès aux trois voies

Tableau 28 : Lien entre connaissance des conditions d'accès aux trois voies et orientation avec résultats satisfaisants (note 4)

		Orientation avec note 4			
		VSO	VSB	VSG	
Connaissance des conditions d'accès aux trois voies	très ou suffisamment bien	10.6	84.7	4.7	100%
	pas assez ou pas du tout	15.2	63.6	21.2	100%

N = 118 $\chi^2 : p < .013$

De la même façon⁶, les **parents qui connaissent très bien ou suffisamment bien les conditions d'accès aux trois voies sont plus nombreux (85%) à considérer que la note 4 devrait orienter en VSG** que ceux qui ne connaissent pas assez ou pas du tout ces conditions d'accès (64%). Ces derniers sont proportionnellement plus nombreux à estimer que cette note devrait permettre d'accéder à la VSB (21% contre 5% de ceux qui connaissent les conditions d'accès aux trois voies).

On constate que la connaissance des débouchés et des conditions d'accès aux voies permet d'être plus «réaliste», ou plus en accord avec la tradition scolaire, puisque le fait de considérer qu'aucune restriction d'orientation n'existe avec une appréciation *satisfaisant* implique que l'on croie à l'absence de hiérarchie entre les voies, ou plus probablement que la voie de baccalauréat soit ouverte à tout écolier satisfaisant à des exigences de base. Dans un certain sens, c'est bien ce qui a pu se dire au cours des débats à propos d'EVM, puisque certains avançaient même qu'un enfant devrait pouvoir préférer la VSO pour les possibilités qu'elle offre, alors même que ses résultats lui permettraient de suivre une VSB. A cet égard, la réforme ne présente aucun changement par rapport à la différence de qualification entre les voies : la proportion d'élèves dirigés vers les différentes voies est la même et les niveaux d'exigences n'ont pas changé. Dans ces conditions, la transformation de la nature des appréciations et de leur échelle n'est pas évidente et une clarification serait bienvenue à cet égard.

II.8. L'ORIENTATION EFFECTIVE

Estimation préalable des parents

L'estimation préalable des parents concernant l'orientation de leur enfant est celle qui précède la première estimation transmise par l'école en février. Les résultats montrent qu'elle est certaine pour 1 répondant sur 5 de l'échantillon en VSG (18%) ou en VSB (19%), alors qu'elle ne l'est que pour 13% en VSO. A priori, l'acceptation – la résignation ? – liée à cette voie est moindre, comme on pouvait s'en douter.

¹² Comme cela s'est déjà présenté antérieurement, on note une même tendance entre deux croisements – ici les deux tableaux avec les connaissances des débouchés d'une part, de l'accès aux voies d'autre part – qui tient au lien déjà établi entre ces variables.

On en trouve confirmation en constatant que, à l'inverse, l'orientation est considérée comme exclue en VSO pour 1 répondant sur 3 (33%), alors que ce n'est le cas que pour 1 sur 5 (20%) en VSB et surtout pour moins de 1 sur 10 (8%) dans la voie médiane (VSG).

C'est enfin dans cette voie médiane que, logiquement, on retrouve la plus forte proportion de répondants qui jugent à priori l'orientation possible (près de la moitié : 45%), alors que cette possibilité n'est retenue que par 33% des répondants pour la VSB, et par 20% pour la VSO.

Il est remarquable de constater que, à ce moment de l'orientation, seuls 4%, 3% et 6% des parents ont répondu qu'ils n'avaient aucune idée concernant ces possibilités pour la suite de la scolarité de leur enfant respectivement en VSO, VSG et VSB. Mais il convient de ne pas oublier que les parents ont répondu à ces questions une fois l'ensemble du processus terminé, ce qui peut impliquer la prise en compte d'informations intervenues ultérieurement.

Lorsqu'on croise ces réponses sur les possibilités d'orientation dans les trois voies, ce sont les mises en relation entre les voies à exigences scolaires les plus élevées (VSG et VSB) qui sont significatives :

Tableau 29 : Lien entre estimation des parents à l'origine pour l'orientation en VSG et en VSB

		Avant la 1 ^{re} estimation de l'école, pensait l'orientation en VSB...		
		... certaine	... possible	... exclue
Avant la 1 ^{re} estimation de l'école, pensait l'orientation	... certaine	1.4	15.5	4.2
	... possible	4.2	35.2	25.4
	... exclue	8.5	1.4	4.2
				100%
N = 71		chi ² : p<.000		

Parmi neuf éventualités, plus de la moitié des répondants (N=71) à la question des possibilités d'orientation en VSG et VSB (*certaine, possible* ou *exclue*), se situent dans deux d'entre elles : dans la catégorie des orientations possibles dans l'une et l'autre voie pour 35%; dans la catégorie des possibles en VSG et exclues en VSB pour 25%. Le poids de la voie intermédiaire est à ce stade encore prépondérant, en partie par le fait qu'on espère y accéder pour éviter probablement la VSO.

Première estimation de l'école

Pour les élèves des parents de l'échantillon, l'orientation transmise en février a correspondu à :

- 36.5% en VSO,
- 38.1% en VSG et
- 33.3% en VSB.

Ces résultats comprennent les cas de double orientation provisoire (VSO/VSG ou VSG/VSB).

La mise en relation avec les estimations préalables des parents permet évidemment de se faire une bonne idée des tendances en matière de concordances, ou au contraire de désaccords, entre les familles et l'école au moment de la première estimation transmise par cette dernière.

Par rapport à l'estimation préalable des parents concernant la VSO

Tableau 30 : Lien entre estimation des parents à l'origine pour l'orientation en VSO et première estimation de l'école

		Première estimation d'orientation de l'école			
		VSO	VSG	VS	VSB
A l'origine, pensait l'orientation en VSO...	... certaine	1.4	15.5	4.2	100%
	... possible	4.2	35.2	25.4	100%
	... exclue	8.5	1.4	4.2	100%

N = 83 χ^2 : p<.000

Les parents qui considéraient à l'origine l'orientation de leur enfant en VSO certaine ou possible ont leur enfant orienté dans cette voie en première estimation par l'école dans plus de 8 cas sur 10 (certaine 81% et possible 84%); ceux qui la voyaient exclue correspondent pour moitié à une première orientation en VSG et pour l'autre moitié en VSB (respectivement 45% et 52%).

Par rapport à l'estimation préalable des parents concernant la VSG

Tableau 31 : Lien entre estimation des parents à l'origine pour l'orientation en VSG et première estimation de l'école

		Première estimation d'orientation de l'école			
		VSO	VSG	VS	VSB
A l'origine, pensait l'orientation en VSG...	... certaine	26.1	65.2	8.7	100%
	... possible	33.3	33.3	33.3	100%
	... exclue	30.0	10.0	60.0	100%

N = 90 χ^2 : p<.008

Les **parents qui considéraient à l'origine l'orientation de leur enfant en VSG comme certaine ont leur enfant orienté dans cette voie en première estimation par l'école dans deux tiers des cas** (65%, pour 26% en VSO); ceux qui la voyaient comme *possible* se répartissent en trois tiers à la première orientation: en VSO, VSG et VSB.

Par rapport à l'estimation préalable des parents concernant la VSB

Tableau 32 : Lien entre estimation des parents à l'origine pour l'orientation en VSB et première estimation de l'école

		Première estimation d'orientation de l'école			
		VSO	VSG	VSB	
A l'origine, pensait l'orientation en VSB...	... certaine	0.0	8.3	91.7	100%
	... possible	2.4	52.4	45.2	100%
	... exclue	76.0	24.0	0.0	100%

N = 91 χ^2 : p<.000

Les **parents qui considéraient à l'origine l'orientation de leur enfant en VSB comme certaine ont leur enfant orienté dans cette voie en première estimation dans quasiment tous les cas** (92%); ceux qui la considéraient comme *possible* la voient confirmée à 45% seulement (plus de la moitié en VSG); ceux qui la voyaient comme *exclue* correspondent pour un quart à une première orientation en VSG (24%) et pour trois quarts en VSO (76%).

Les extrêmes sont évidemment plus faciles à pronostiquer que la voie médiane, où la marge d'incertitude est plus grande.

Décision finale d'orientation

Comme on l'a déjà vu en comparant les caractéristiques de l'échantillon par rapport à la population «explo» totale⁶, les décisions finales correspondent à :

- 30.2% en VSO,
- 32.5% en VSG et
- 35.7% en VSB.

¹³ Orientations qui sont très proches (cf. point II.1. ci-avant).

Ces résultats montrent que la tendance entre la première estimation et la décision finale est d'ouvrir finalement l'orientation à un certain nombre d'élèves vers une voie aux exigences scolaires plus élevées, puisque le pourcentage d'orientations en VSB, le plus bas lors de la 1^{re} estimation, devient le plus élevé lors de la décision finale. Ces cas transigent bien sûr par la voie médiane «générale».

Le tableau suivant, qui croise la première estimation de l'école et la décision finale, nous confirme plus précisément cet effet :

Tableau 33 : Lien entre la 1^{re} estimation de l'école et la décision finale d'orientation

		Décision finale d'orientation de l'école			
		VSO	VSG	VSB	
Première estimation d'orientation de l'école	VSO	85.7	14.3	0.0	100%
		29.0	4.8	0.0	
	VSG	5.0	80.0	15.0	100%
		1.6	25.8	4.8	
	VSB	0.0	7.1	92.9	100%
		0.0	2.4	31.5	

N = 124 $\chi^2 : p < .000$

- Une première lecture peut se faire sur les pourcentages absolus (les 100% correspondant aux neuf éventualités d'orientation entre la première estimation et la décision finale, 3 de maintien et 6 de changement). Cette lecture montre que **les cas de maintien totalisent 86.3%, les changements vers le haut 9.6%, ceux vers le bas 4%**.
- Une seconde lecture, dans laquelle la 1^{re} estimation explique directement la décision finale, est celle qui se base sur les pourcentages relatifs à chaque voie (100% correspondant, pour la 1^{re} estimation en VSO par ex., aux cas de maintien et de changement en VSG et en VSB). **La mobilité ascendante est plus forte pour les 1^{re} estimations en VSO (VSO → VSG : 14%) et en VSG (VSG → VSB : 15%) que la mobilité descendante pour les 1^{res} estimations en VSG (VSG → VSO : 5%) et en VSB (VSB → VSG : 7%).**

On a déjà constaté que, dans la plupart des cas, l'estimation préalable des parents et la première estimation transmise par l'école étaient proches. Comme le lien est aussi étroit entre cette première estimation scolaire et

la décision finale, on peut logiquement s'attendre à ce que l'estimation préalable des parents et la décision finale de l'école concordent assez bien. C'est effectivement le cas.

Par rapport à l'estimation préalable des parents concernant la VSO

Tableau 34 : Lien entre estimation des parents à l'origine pour l'orientation en VSO et décision finale d'orientation

		Décision finale d'orientation de l'école			
		VSO	VSG	VSB	
A l'origine, pensait l'orientation en VSO...	... certaine	87.5	6.3	6.3	100%
	... possible	76.0	24.0	0.0	100%
	... exclue	0.0	39.0	61.0	100%

N = 82 χ^2 : p<.000

Les parents qui considéraient à l'origine l'orientation de leur enfant en VSO comme *certaine* ou *possible* ont leur enfant orienté dans cette voie lors de la décision finale de l'école dans les proportions suivantes : *certaine* : 88% et *possible* : 76% (dans ce dernier cas, 24% en VSG); ceux qui la voyaient *exclue* ont tous eu raison : orientation finale en VSG pour 39% et en VSB pour 61%.

La comparaison entre les tableaux 30 et 34 montre une **meilleure adéquation entre l'avis initial des parents et l'orientation finale** par rapport à la première estimation de l'école. On peut donc faire l'hypothèse d'une influence des parents, directe ou indirecte, sur l'orientation entre ces deux moments, même si la tendance est légère. Il ne faut pas exclure non plus les cas de changements dans le travail effectif de certains élèves, même dans un laps de temps aussi court. Il est probable que c'est la combinaison de ces deux facteurs d'influence sur la décision finale d'orientation qui est à l'œuvre la plupart du temps.

Par rapport à l'estimation préalable des parents concernant la VSG

Tableau 35 : Lien entre estimation des parents à l'origine pour l'orientation en VSG et décision finale d'orientation

		Décision finale d'orientation de l'école			
		VSO	VSG	VSB	
A l'origine, pensait l'orientation en VSG...	... certaine	9.1	86.4	4.5	100%
	... possible	32.1	26.8	41.1	100%
	... exclue	30.0	10.0	60.0	100%

N = 88 χ^2 : p<.000

Les **parents qui considéraient à l'origine l'orientation de leur enfant en VSG comme certaine ou possible ont leur enfant orienté dans cette voie lors de la décision finale de l'école** dans les proportions suivantes : *certaine* : 86% et *possible* : 27% (dans ce dernier cas, 32% en VSO et 41% en VSB).

La comparaison entre les tableaux 31 et 32 montre là aussi une **meilleure adéquation entre l'avis initial des parents et l'orientation finale** par rapport à la première estimation de l'école. Les mêmes facteurs explicatifs que ceux évoqués pour la VSO peuvent être repris ici.

Par rapport à l'estimation préalable des parents concernant la VSB

Tableau 36 : Lien entre estimation des parents à l'origine pour l'orientation en VSB et décision finale d'orientation

		Décision finale d'orientation de l'école			
		VSO	VSG	VSB	
A l'origine, pensait l'orientation en VSB...	... certaine	0.0	12.5	87.5	100%
	... possible	0.0	43.9	56.1	100%
	... exclue	72.0	28.0	0.0	100%

N = 90 $\chi^2 : p < .000$

Les **parents qui considéraient à l'origine l'orientation de leur enfant en VSB comme certaine ont leur enfant orienté dans cette voie lors de la décision finale de l'école dans les mêmes proportions que pour la première estimation (88%)**; ceux qui la voyaient comme *possible* la voient confirmer à 56% (presque la moitié en VSG); ceux qui la voyaient *exclue* correspondent à une première orientation en VSG pour 28% et pour 72% en VSO.

Par rapport à l'avis initial des parents, la comparaison entre les tableaux 32 et 36 montre qu'il n'y a quasiment pas de changement entre l'orientation finale et la première estimation de l'école.

II.9. RÔLE DES PARENTS DANS L'ORIENTATION

Consultation de personnes extérieures à la famille

Sur les 126 répondants à l'enquête, **un quart des parents (27%) ont consulté l'une ou l'autre personne extérieure à la famille pour préciser leur idée de l'orientation**, alors que les trois quarts (73%) ne l'on pas fait. Ce résultat général tend à montrer que les parents de l'échan-

tillon sont assez sûrs de leur fait, si l'on considère la nouveauté et l'implication importante de leur part dans l'orientation «nouvelle formule».

Sur les 34 parents qui ont procédé à une telle consultation, une bonne moitié (53%) l'ont fait avant la première estimation de février, donc avant que l'école, par la voix de l'enseignant, ne se soit «officiellement» prononcée. Une petite moitié (44%) l'ont fait – exclusivement ou aussi – entre cette première estimation et la décision motivée de mai. Enfin, seuls 6 parents sur les 34 (soit 18%) ont consulté une personne extérieure après la lettre de décision motivée. On peut déduire de cette situation le fait que consultation et désaccord avec l'école ne sont pas directement reliés ou, en tous les cas, que si ce lien existe la consultation a conduit à résoudre l'essentiel des oppositions éventuelles des parents avant la décision du mois de mai. Le lien entre consultation de personnes extérieures et opposition à la décision de l'école (pour ce dernier point, voir ci-après) ne peut par ailleurs pas être établi de façon valide, en raison du nombre d'oppositions extrêmement faible (6 cas). L'orientation finale dans l'une ou l'autre voie n'est pas davantage reliée à ces consultations extérieures à la famille. Plus vraisemblablement, il faut tout simplement considérer que ces parents se sont entourés de conseils suffisamment tôt pour les aider à maîtriser une situation complexe.

La nécessité d'une aide dans cette étape importante du cursus scolaire se renforce lorsque l'on constate que presque 9 sur 10 de ces 34 parents ont consulté des personnes dont la fonction était liée à l'orientation : il s'agit dans la plupart des cas de conseillers en orientation, mais aussi d'enseignants, que ces derniers soient ou non directement impliqués dans le cursus scolaire de leur enfant.

Déroulement des entretiens avec les enseignants

Pour une large majorité des parents – plus des trois quarts – un seul (40%) ou deux (37%) entretien(s) ont eu lieu. On relève encore que 14% des répondants en ont eu trois; au-delà, on trouve des cas exceptionnels, comme le sont aussi ceux – inexplicables – où aucun entretien n'a eu lieu !

Sans qu'on puisse établir un lien entre **le nombre d'entretiens** et **la qualité de leur déroulement**, on constate que ceux-ci se sont en général passés à la satisfaction des parents. On trouve ainsi entre plus de la moitié et trois quarts des parents qui rapportent avoir pu ***tout à fait*** :

- **faire part de leurs arguments** (73%);
- **comprendre les arguments des enseignants** (66%);

– **estimer que leur avis a été pris en considération** (55%).

On peut encore ajouter ceux qui considèrent que ces entretiens ont été assez satisfaisants, pour totaliser respectivement 87%, 85% et 79%.

L'accord avec l'orientation proposée aux parents suite à ces entretiens correspond du reste bien à cette satisfaction sur leur déroulement. Les parents étaient en effet 62% à être tout à fait d'accord avec cette orientation, et 22% l'étaient assez (total : 84%).

Si on considère ce lien un peu plus en détail, on constate en effet que :

Tableau 37 : Lien entre fait d'avoir pu faire part de ses arguments et accord avec l'orientation proposée

		<i>Accord avec l'orientation proposée après les entretiens</i>		
		tout à fait ou assez	pas tellement ou pas du tout	
<i>A pu faire part de ses arguments lors des entretiens avec enseignants</i>	tout à fait ou assez	90.7	9.3	100%
	pas vraiment ou pas du tout	70.0	30.0	100%

N = 117 $\chi^2 : p < .047$

– **ce sont pour l'essentiel les parents qui ont tout à fait ou suffisamment pu faire part de leurs arguments qui sont tout à fait ou assez d'accord avec l'orientation proposée**⁷ (à raison de plus de 9 contre 1 par rapport à ceux qui ne sont pas d'accord avec cette orientation);

Tableau 38 : Lien entre compréhension des arguments des enseignants et accord avec l'orientation proposée

		<i>Accord avec l'orientation proposée après les entretiens</i>		
		tout à fait ou assez	pas tellement ou pas du tout	
<i>Compris arguments des enseignants lors des entretiens</i>	tout à fait ou assez	92.4	7.6	100%
	pas vraiment	63.6	36.4	100%

N = 116 $\chi^2 : p < .003$

– dans le même sens, ce sont les parents qui ont compris les arguments

¹⁴ Ceci de façon relative, et non absolue, puisque les cas de désaccord ou d'insatisfaction sont très minoritaires on l'a vu.

des enseignants (*tout à fait* ou *assez*) qui sont d'accord (*tout à fait* ou *assez*) avec cette même orientation (aussi à plus de 9 contre 1);

Tableau 39 : Lien entre avis des parents pris en considération et accord avec l'orientation proposée

		<i>Accord avec l'orientation proposée après les entretiens</i>		
		tout à fait ou assez	pas tellement ou pas du tout	
<i>Avis parents pris en considération lors entretiens avec enseignants</i>	tout à fait ou assez	93.8	6.2	100%
	pas vraiment ou pas du tout	64.7	35.3	100%
N = 114		chi ² : p<.000		

– enfin, ce sont les parents dont l'avis a été pris en considération qui sont aussi d'accord avec l'orientation proposée par l'école (toujours dans les mêmes proportions).

Sans oublier le résultat général d'un accord massif avec l'orientation proposée à l'issue des entretiens, on peut relever encore une faible relation entre les désaccords et le nombre d'entretiens qui ont eu lieu, dans le sens où la proportion de désaccord augmente avec le nombre d'entretiens.

Tableau 40 : Lien entre nombre d'entretiens d'orientation en 6^e année et accord avec l'orientation proposée

		<i>Accord avec l'orientation proposée après les entretiens</i>		
		tout à fait ou assez	pas vraiment ou pas du tout	
<i>Nombre d'entretiens d'orientation en 6^e année</i>	1 entretien	95.9	4.1	100%
	2 entretiens	84.8	15.2	100%
	3 entretiens et +	76.2	23.8	100%
	pas d'entretien	100.0	0.0	(N=1)
N = 117		chi ² : p<.098		

Le fait d'avoir pu faire part de ses arguments, de considérer qu'ils ont été entendus, et d'avoir compris ceux des enseignants favorise manifestement l'accord des parents avec l'orientation proposée par l'école.

D'autres résultats, vus antérieurement, sont là encore en relation significative avec le fait d'être ou non en accord avec l'orientation proposée par les enseignants.

Par rapport à la connaissance des conditions d'accès aux trois voies

Tableau 41 : Lien entre connaissance des conditions d'accès aux trois voies et accord avec l'orientation proposée

		<i>Accord avec l'orientation proposée après les entretiens</i>		
		tout à fait ou assez	pas vraiment ou pas du tout	
<i>Connaissance des conditions d'accès aux trois voies</i>	très ou suffisamment bien	96.5	3.5	100%
	pas assez ou pas du tout	67.6	32.4	100%

N = 120 $\chi^2 : p < .000$

Ce sont **les parents qui ne connaissent pas assez ou pas du tout les conditions d'accès aux trois voies secondaires qui ne sont pas d'accord avec l'orientation proposée suite aux entretiens avec les enseignants** (32% contre 4% parmi ceux qui connaissent ces conditions). Une fois encore, un besoin de clarification se fait sentir à propos des conséquences de l'orientation, ce à quoi elle conduit et comment elle y conduit.

Par rapport au but de l'orientation consistant à améliorer les conditions d'enseignement

Tableau 42 : Lien entre importance pour les parents d'améliorer les conditions d'enseignement comme but de l'orientation et accord avec l'orientation proposée

		<i>Accord avec l'orientation proposée après les entretiens</i>		
		tout à fait ou assez	pas vraiment ou pas du tout	
<i>Importance d'améliorer les conditions d'enseignement comme but de l'orientation</i>	très ou assez important	89.6	10.4	100%
	peu ou pas du tout important	70.0	30.0	100%

N = 116 $\chi^2 : p < .069$

On peut chercher à voir l'influence de l'importance accordée à l'amélioration des conditions d'enseignement comme but de l'orientation sur l'accord avec l'orientation proposée suite aux entretiens avec les enseignants. On constate alors que **les parents qui considèrent les conditions d'enseignement comme un but peu ou pas important de**

L'orientation sont 3 fois plus nombreux à ne pas être d'accord avec l'orientation proposée (30%) que ceux qui jugent ce but de l'orientation important (10%). Le fait de ne pas être particulièrement sensible aux conditions d'enseignement, donc au climat de la classe – qu'on a supposé être en lien avec de bonnes conditions pour l'orientation – semble aller de pair avec une tendance plus marquée au désaccord avec l'enseignant. Peut-être cet effet tient-il à une attitude parentale moins concernée par les réalités scolaires ou plus rejetante à leur égard. Le faible nombre de parents qui sont en désaccord avec l'orientation proposée incite toutefois à la prudence au moment d'établir une telle distinction.

Réaction à la lettre motivée d'orientation

A la question de savoir **si la proposition formulée dans la lettre motivée correspondait aux résultats du ou des entretien(s)**, les parents de l'échantillon sont 85% à dire que c'est le cas, pour seulement 6% qui répondent que non (le complément à 100% est constitué de 6% de non-répondants et de ceux qui, rappelons-le, n'ont pas eu d'entretien).

Les **cas d'opposition à la proposition formulée dans la lettre motivée** sont très minoritaires (5% = 6 cas). Sauf dans un cas où il est précisé que «les critères d'orientation n'étaient absolument pas adaptés», ils reflètent plutôt de la part des parents le désir de donner une chance à leur enfant d'aller en voie de baccalauréat, dans des situations de ballant.

On peut encore établir un lien, évident, entre le fait d'être en désaccord avec l'orientation proposée à l'issue des entretiens avec les enseignants et l'opposition formelle ultérieure à la décision de la lettre motivée.

Tableau 43 : Lien entre accord avec l'orientation proposée et opposition à la proposition motivée

		<i>Opposition à la proposition de la lettre motivée</i>		
		oui	non	
<i>Accord avec l'orientation proposée après les entretiens</i>	tout à fait ou assez	1.9	98.1	100%
	pas vraiment ou pas du tout	30.8	69.2	100%

N = 119 χ^2 : p<.000

II.10. COLLABORATION ENTRE L'ÉCOLE ET LA FAMILLE

Quant à la question de savoir **si les parents ont un ou plusieurs souhaits pour améliorer la collaboration entre l'école et la famille**, ils sont 34% à répondre positivement, alors qu'une majorité (54%) répondent négativement (12% ne répondent pas à cette question).

La grande dispersion des réponses incite plutôt à chercher à voir quelles sont les caractéristiques des parents qui peuvent influencer sur l'existence ou non de ce souhait, caractéristiques que l'on retrouve dans les réponses à quelques autres questions.

Par rapport à l'avenir professionnel de l'enfant

Tableau 44 : Lien entre idée des enfants sur leur avenir professionnel et souhaits des parents d'améliorer le partenariat école-famille

		Souhait d'améliorer le partenariat		
		oui	non	
<i>Idée de votre enfant sur son avenir professionnel</i>	oui	1.9	98.1	100%
	non	30.8	69.2	100%

N = 110 $\chi^2 : p < .031$

Les parents qui indiquent que leur **enfant a une idée sur son avenir professionnel** sont presque 2 fois plus nombreux (46%) à **avoir des souhaits pour améliorer le partenariat entre la famille et l'école** que ceux qui indiquent que leur enfant n'a pas une telle idée de son avenir (25%). Pour éclairer ce type de relation, qui suscite aussitôt une foule d'hypothèses, toutes plus fragiles les unes que les autres, on devrait disposer de davantage d'informations sur le contexte socioculturel des familles. Il est donc préférable de renoncer à interpréter en l'état un tel résultat.

Par rapport à l'adéquation de la 6^e année pour l'orientation scolaire

Tableau 45 : Lien entre adéquation de la 6^e année pour l'orientation et souhaits des parents d'améliorer le partenariat école-famille

		Souhait d'améliorer le partenariat		
		oui	non	
<i>Adéquation de la 6^e année pour l'orientation</i>	(beaucoup) trop précoce	58.3	41.7	100%
	adéquat	32.1	67.9	100%
	(beaucoup) trop tardif		100%	(N=3)

N = 108 χ^2 : p<.041

En postulant une influence de l'opinion concernant l'adéquation de la 6^e pour l'orientation sur l'existence de souhaits pour améliorer le partenariat famille-école : les **parents qui jugent la 6^e trop précoce pour l'orientation mentionnent davantage le souhait d'améliorer le partenariat** (58%) que ceux qui estiment la 6^e adéquate pour cette orientation (32%). On se rappellera à ce propos que les parents qui jugent l'orientation trop précoce soulignent la différence de maturité des enfants et la nécessité d'un suivi plus attentif et plus particulier à cet égard. On peut facilement imaginer qu'un souhait de partenariat puisse aller dans le sens d'une meilleure collaboration concernant cette préoccupation.

Par rapport au souhait de changer la manière d'orienter

Tableau 46 : Lien entre souhait de changer la procédure d'orientation et souhaits d'améliorer le partenariat école-famille

		Souhait d'améliorer le partenariat		
		oui	non	
<i>Souhait de changer la procédure d'orientation</i>	oui	70.0	30.0	100%
	non	17.4	82.6	100%

N = 99 χ^2 : p<.000

On constate aussi que les **parents qui souhaitent un changement dans la procédure d'orientation sont 4 fois plus nombreux (70%) à désirer améliorer le partenariat** que ceux qui ne souhaitent pas un tel changement de procédure (17%). Ce résultat, encourageant, tend à montrer que l'on est en droit d'attendre une implication manifeste des parents pour améliorer le processus d'orientation, pour ceux d'entre eux qui souhaitent un changement à cet égard.

Par rapport à la suffisance des critères d'orientation effectivement utilisés

Tableau 47 : Lien entre suffisance des critères utilisés pour l'orientation et souhait d'améliorer le partenariat école-famille

		Souhait d'améliorer le partenariat		
		oui	non	
Suffisance des critères utilisés pour l'orientation	tout à fait ou assez	31.5	68.5	100%
	pas tellement ou pas du tout	72.2	27.8	100%

N = 107 χ^2 : p<.001

Les **parents qui jugent suffisants les critères utilisés pour l'orientation de leur enfant sont moins d'un tiers (32%) à avoir des souhaits pour améliorer le partenariat famille-école**, alors qu'ils sont presque trois quarts (72%) à avoir de tels souhaits lorsqu'ils jugent ces critères insuffisants. Dans le même sens que précédemment, mais de façon plus précise, en rapport avec la prise en compte d'une multiplicité de critères pour orienter les élèves, on peut attendre des parents qui jugent ceux-ci insuffisants qu'ils s'impliquent dans le cadre du partenariat⁶.

Par rapport à l'estimation préalable des parents concernant la VSO

Tableau 48 : Lien entre suffisance des critères utilisés pour l'orientation et souhait d'améliorer le partenariat école-famille

		Souhait d'améliorer le partenariat		
		oui	non	
L'orientation en VSO...	... certaine	35.7	64.3	100%
	... possible	9.5	90.5	100%
	... exclue	52.6	47.4	100%

N = 73 χ^2 : p<.005

Ceux qui excluait à l'origine l'orientation en VSO sont majoritaires à souhaiter améliorer le partenariat (53%), par rapport à ceux qui considéraient cette orientation certaine, qui ne sont qu'un tiers (36%) à mentionner ce souhait (et alors que que 1 sur 10 seulement a ce souhait parmi les orientations possibles en VSO). C'est ici la résignation qui semble dominer. En d'autres termes, c'est lorsque la possibilité existe d'être orienté vers les voies les plus exigeantes, scolairement parlant, que le partenariat est sollicité, alors qu'une orientation vers la voie la moins exigeante incite plutôt à baisser les bras dans ce domaine. Il faudrait pouvoir compléter cette analyse par celle qui concerne le niveau socio-écono-

¹⁵ Pour autant que l'on inclue dans celui-ci les notions de dynamique et de réciprocité.

mique des parents, mais les données ne sont malheureusement pas disponibles. On sait cependant par ailleurs que plus ce niveau est élevé, plus les parents sont prêts à intervenir dans l'école, et plus aussi leurs enfants sont orientés vers les voies exigeantes.

Par rapport à l'estimation préalable des parents concernant la VSB

Tableau 49 : Lien entre estimation des parents à l'origine pour l'orientation en VSB et souhait d'améliorer le partenariat école-famille

		Souhait d'améliorer le partenariat		
		oui	non	
<i>A l'origine, pensait l'orientation en VSB...</i>	... certaine	33.3	66.7	100%
	... possible	59.5	40.5	100%
	... exclue	14.3	85.7	100%

N = 79 χ^2 : p<.003

Ceux qui **estimaient possible à l'origine l'orientation en VSB sont majoritaires à souhaiter améliorer le partenariat** (60%), par rapport à ceux qui considérait cette orientation certaine, qui ne sont qu'un tiers (33%) à mentionner ce souhait (et alors que 14% seulement ont ce souhait parmi les orientations exclues en VSB). En recentrant le résultat précédent, on voit maintenant que les parents qui sont davantage adeptes du partenariat situent leur enfant dans la voie médiane, mais espèrent la voie de baccalauréat. Ceux pour qui cette dernière voie est certaine sont tout aussi peu nombreux à souhaiter un meilleur partenariat que ceux pour qui la voie à options était certaine elle aussi.

Par rapport à l'accord avec l'orientation proposée suite aux entretiens avec les enseignants

Tableau 50 : Lien entre accord avec l'orientation proposée et souhait des parents d'améliorer le partenariat école-famille

		Souhait d'améliorer le partenariat		
		oui	non	
<i>Accord avec l'orientation proposée après les entretiens</i>	tout à fait ou assez	33.0	67.0	100%
	pas vraiment ou pas du tout	90.0	10.0	100%

N = 107 χ^2 : p<.000

Les parents d'accord avec l'orientation proposée suite aux entretiens avec les enseignants sont 3 fois moins nombreux

(33%) **à avoir des souhaits pour améliorer le partenariat** que ceux qui ne sont pas d'accord avec cette orientation (90% disent oui au partenariat). Dans ce cas, on peut en conclure que l'on souhaite améliorer la collaboration famille-école pour changer l'orientation de son enfant.

Par rapport à l'ensemble de ces résultats particuliers, on se gardera toutefois d'oublier que tous ceux qui ne souhaitent pas expressément améliorer le partenariat n'y sont pas forcément insensibles, et peuvent même en être simplement satisfaits sous sa forme existante.

III. SYNTHÈSE ET CONCLUSIONS

CADRE DE RÉFLEXION ET TRAITEMENT DE L'INFORMATION

Deux aspects principaux du contexte de l'orientation sont retenus dans le cadre de cette enquête auprès des parents. D'une part, la double finalité entre l'épanouissement personnel et l'insertion dans le monde du travail¹⁶, ce qui débouche sur des contradictions inhérentes à toute orientation scolaire et professionnelle et qui, par conséquent, existe dans tous les systèmes scolaires. D'autre part, les difficultés d'un partenariat entre acteurs qui ont chacun à clarifier les contradictions entre ces buts, et qui doivent de surcroît apprendre à mieux se connaître et à communiquer. Il est question ici d'une part des acteurs scolaires, avec les enseignants et plus largement l'institution scolaire et, d'autre part, des parents, qui sont activement sollicités, même si, dans le contexte de l'orientation retenue avec EVM, la décision finale appartient à l'école.

Les contraintes exigeantes d'une liaison rigoureuse entre ce contexte¹⁷ et les résultats d'une enquête auprès des parents d'un échantillon de «classes explo» n'ont pas pu être retenus. Les besoins d'information étaient liés à la régulation d'un dispositif précis, dans une phase exploratoire. L'instrument de recueil de l'information devait surtout permettre aux parents d'apprécier le déroulement du nouveau processus d'orientation, déjà passablement complexe. Outre une description complète des informations recueillies, le traitement des données a donc seulement permis de tisser quelques liens ténus entre moyens et fins de l'orientation scolaire.

La régulation de la phase exploratoire constitue en revanche aussi l'occasion d'affiner les réflexions et outils pour des prises d'information plus larges, après une expérience de la généralisation.

REPRÉSENTATIVITÉ DES DONNÉES

Il importe d'estimer les résultats de cet échantillon avec prudence, puisque les répondants parlent en général le français à la maison et sont

¹⁶ Cette seconde finalité renvoyant plutôt à la notion de sélection.

¹⁷ Lui-même inclus dans le contexte plus large tracé en introduction à ce rapport de recherche.

établis au moins depuis le début de la scolarité de leur enfant en Suisse, ce qui n'est pas représentatif de l'ensemble de la population. L'école publique doit en effet prendre en considération les rôles, les pratiques et les opinions de l'ensemble des parents, reconnus comme acteurs de l'orientation; ceci, dans le dessein de traiter tous les élèves sur pied d'égalité. Mais il faut bien reconnaître qu'atteindre ces parents n'est pas une chose facile, et qu'en abordant un problème aussi complexe que l'orientation, on implique une sélection des acteurs concernés, ne serait-ce qu'au niveau de la langue de communication.

PRINCIPAUX RÉSULTATS

L'orientation en 6^e année se situe encore relativement loin de l'entrée dans le monde professionnel, encore que cela dépende des voies secondaires et des formations consécutives. Il a toutefois paru important de voir ce qu'il en était de l'horizon à cet égard, ne serait-ce que pour le mettre en relation avec les considérations sur le processus d'orientation lui-même. En raison d'un probable effet de conformité sociale selon lequel on n'impose pas une profession à son enfant, et qui implique que l'on n'affirme pas une idée sur son avenir professionnel si celui-ci n'en a pas, un premier résultat montre que le fait d'avoir ou non une telle idée, au moment de l'orientation, est largement partagé à l'intérieur de la famille.

Face à cet intérêt pour l'avenir, il importe aussi de savoir dans quelle mesure les parents sont informés concernant les exigences des voies et les débouchés ultérieurs. Si cette information est globalement bonne, on voit se dessiner une tendance selon laquelle ce sont les parents d'enfants orientés vers les voies à niveaux d'exigences élevées qui sont les mieux informés. Ce constat n'est pas nouveau, de même que son éclairage par l'hypothèse selon laquelle cette tendance est marquée du sceau de la différence de catégories socioprofessionnelles (CSP) entre les parents. Ceux dont les enfants sont orientés en VSB relèveraient ainsi de CSP plus exigeantes elles aussi, celles où la formation et où les responsabilités sont plus élevées, et où la connaissance du monde socioprofessionnel est aussi la plus grande. Un autre constat donne d'autant plus de poids à ce résultat : les interrogations sur l'avenir scolaire, sur la formation ultérieure et les débouchés sont directement liées aux modalités pratiques de l'orientation, qui manquent de clarté pour un certain nombre de parents, et c'est en particulier le cas de ceux dont les enfants sont orientés dans les voies à exigences scolaires moindres (VSO et VSG).

En lien direct avec le cadre de réflexion, il importait bien sûr aussi de

connaître l'opinion des parents concernant les buts de l'orientation. On voit alors clairement que, pour ceux-ci, cette période scolaire doit être protégée des enjeux du monde professionnel ultérieur, puisque la sélection scolaire est le but le moins prisé, alors que l'épanouissement de l'enfant recueille le plus de suffrages, suivi des souhaits d'améliorer les conditions d'enseignement dans le cadre de l'orientation. A noter, toutefois, que la sélection est davantage sollicitée lorsque les perspectives professionnelles de l'enfant font défaut, peut-être avec l'espoir d'aider à les préciser. Cette distance d'avec les enjeux du monde professionnel et la sélection qui y a cours est, de plus, appuyée par une minorité non négligeable de parents qui considèrent que la prise en compte de la maturité des enfants devrait conduire à différer cette orientation jusqu'à la fin de la scolarité obligatoire. Reste que la grande majorité considère adéquate la 6^e année pour l'orientation.

A ce point, une question se pose. En privilégiant des finalités centrées sur l'intérêt de l'enfant et sur son développement plutôt que sur son adaptabilité et sur le souci de son insertion professionnelle future, une partie des parents de notre échantillon paraissent un peu décalés par rapport à leur estimation selon laquelle l'orientation/sélection en 6^e année est adéquate. Il paraît difficile en effet de concilier le fait que l'enjeu le plus important de l'orientation soit de «conserver à l'enfant toutes ses chances pour le futur» avec le constat selon lequel une orientation en 6^e année, difficile à changer par la suite, est adéquate.

Une autre question se pose par rapport à la responsabilité de la décision d'orientation. Les parents ne souhaitent pas se substituer à l'école concernant la responsabilité finale de l'orientation de leurs enfants, mais privilégient plutôt la codécision. Outre le fait que cet idéal, exprimé par une large majorité, est sensiblement différent de la pratique actuelle, puisque c'est l'école qui assume la décision finale, souhaiter un partage de cette responsabilité ne permet pas de savoir ce qui se passerait en cas de désaccord, où il faudrait pourtant trancher. Tout idée de codécision implique ainsi nécessairement qu'une tierce instance puisse être amenée à intervenir en cas de besoin. Le problème reste ici entier.

Concernant la délicate question des critères de l'orientation, ceux qui ont été utilisés paraissent globalement satisfaire les parents. Ceux pour lesquels ce n'est cependant pas le cas sont plutôt ceux qui ne connaissent que pas ou peu les conditions d'accès aux voies consécutives, ainsi que les débouchés ultérieurs, ou ceux qui ne sont pas convaincus après les entretiens avec les enseignants, lorsque leur position de départ n'est pas iden-

tique. Ceci ne permet cependant pas de dire qu'en comblant de telles lacunes d'information on donnerait satisfaction à ces parents quant aux critères utilisés. On pourrait en revanche être davantage tenté de penser que le fait d'adhérer à leur position au cours des entretiens serait susceptible de satisfaire du même coup leur besoin de critères d'orientation adéquats.

Une autre question délicate, elle aussi liée à un critère de l'orientation, celui des appréciations du travail par des mentions ou des notes, a trait au contenu «orientationnel» de la note 4, ou à la mention *satisfaisant*. Les résultats montrent que la connaissance des débouchés professionnels et des conditions d'accès aux voies permettent d'être plus «réaliste», ou plus en accord avec la tradition scolaire, en excluant qu'une telle appréciation puisse conduire en voie secondaire de baccalauréat. A contrario, le fait de considérer qu'aucune restriction d'orientation n'existe avec une appréciation *satisfaisant* implique que l'on croie à l'absence de hiérarchie entre les voies, ou plus probablement que l'on considère que la voie de baccalauréat est ouverte à tout écolier satisfaisant à des exigences de base. A cet égard, il importe d'insister sur le fait que la réforme ne présente aucun changement par rapport à la différence de qualification entre les voies : la proportion d'élèves dirigés vers les différentes voies est la même et les niveaux d'exigences n'ont pas changé. Dans ces conditions, la transformation de la nature des appréciations et de leur échelle est différente de ce qu'elle serait si les exigences correspondantes avaient changé elles aussi. Une clarification sur ce point paraît donc nécessaire.

Par rapport à l'évolution de l'orientation au cours des étapes de celle-ci – première estimation des parents, de l'école, ainsi que décision finale – les résultats montrent que la tendance entre la première estimation et la décision finale est d'ouvrir finalement l'orientation à un certain nombre d'élèves vers une voie aux exigences scolaires plus élevées, puisque le pourcentage d'orientations en VSB, le plus bas lors de la 1^{re} estimation, devient le plus élevé lors de la décision finale, et que les orientations se rapprochent de l'avis des parents dans ce sens. Ces cas transitent bien sûr par la voie médiane «générale». Outre certains cas d'évolution rapide des résultats de l'élève lui-même, on peut faire ici l'hypothèse du poids de l'avis des parents, pris en compte dans les situations d'incertitude. Il est même probable que c'est la combinaison de ces deux facteurs qui est à l'œuvre dans les cas de changement.

Au chapitre des contacts des parents avec les enseignants, sondés dans leur principe, le taux de satisfaction élevé pour ces entretiens est particulièrement important dans la perspective de l'orientation. C'est en effet

avec eux que les enjeux principaux sont posés, c'est-à-dire que se construit principalement le partenariat. Quant à savoir ce qu'il en a été dans la pratique, les résultats montrent que le fait d'avoir pu faire part de ses arguments, de considérer qu'ils ont été entendus, et d'avoir compris ceux des enseignants favorise manifestement l'accord des parents avec l'orientation proposée par l'école.

Sur une question de principe, enfin, concernant le souhait des parents d'améliorer la collaboration entre l'école et la famille, seule une minorité s'exprime. On se gardera toutefois d'oublier que tous ceux qui ne souhaitent pas expressément améliorer le partenariat n'y sont pas forcément insensibles, et peuvent même en être simplement satisfaits sous sa forme existante.

CONCLUSIONS

Si un seul point était à retenir des résultats de cette enquête, ce serait celui-ci : qu'il s'agisse des moyens, objectifs et processus de l'orientation au sein même de l'institution scolaire, ou des perspectives de formations et débouchés ultérieurs dans lesquelles elle s'inscrit, c'est souvent la méconnaissance ou le manque de clarification qui soulève des difficultés, plutôt que des options antagonistes fermement établies. On adhère davantage à ce qu'on connaît mieux.

Ainsi, avant même de savoir ce qu'il peut en être des avis comparés des parents et de l'école sur le débat philosophique et politique concernant les finalités de l'école, il convient de retenir qu'une large information de l'école aux parents sur le déroulement de l'orientation, ses enjeux et ses critères, mais aussi sur les caractéristiques des voies de formation et des débouchés professionnels auxquels elle conduit constitue le premier pas le plus sûrement utile et efficace pour la construction du partenariat dans ce domaine.

OUVRAGES CITÉS

Masson, P. (1998). Les parents d'élèves dans le processus d'orientation des élèves de l'enseignement secondaire. In Les familles et l'école, apports de la recherche, points de vue de praticiens. *Les dossiers d'éducation et formation*, n° 101.

Rutherford, B., Anderson, B., & Billig, S. (1995). Parents and Community Involvement in Education. *Studies of Education Reform*. U.S. Department of Education.

Sierra, J.F. (1999). L'orientation professionnelle intégrée dans les programmes scolaires : de la socialisation à l'éducation. *L'orientation scolaire et professionnelle*, 2, 327-342.